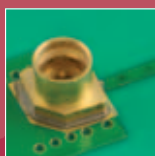


**RAPPORT
ANNUEL
2005**



Profil

Chiffre d'affaires 2005
178 M€

Activité hors de France
82 %

Effectif
1 766

R & D
8,1 % du CA

Groupe industriel spécialisé dans la conception, le développement et la fabrication de composants électroniques, RADIALL est un acteur reconnu dans ses marchés : les Télécommunications, les Applications Militaires et Aéronautiques, l'Automobile.

Très tourné vers l'international, le Groupe est présent sur les cinq continents par le biais de seize filiales opérationnelles et d'un réseau actif d'agents et de distributeurs.

Depuis sa création en 1952 par la famille GATTAZ, RADIALL veille au développement équilibré de son capital humain, première ressource de l'entreprise. Ses équipes relèvent les défis incessants de l'innovation, de la productivité et de la compétitivité imposés par les marchés, pour la satisfaction de ses actionnaires et de ses clients.

Afin d'offrir des solutions toujours plus innovantes à ses clients, le Groupe consacre une forte part de ses moyens à la Recherche et au Développement. L'amélioration permanente des technologies et des process industriels est le garant de la pérennité de RADIALL sur ses marchés mondiaux et fortement concurrentiels.

Sommaire

Message du Président	page 1
Rapport de gestion financier	page 9
Comptes consolidés	page 33
Comptes sociaux	page 69
Résolutions de l'Assemblée Générale . . .	page 88

Message du Président



2005 sous le signe de l'Innovation, la Ténacité et la Combativité

Comment pourriez-vous qualifier l'année 2005 ?

L'année 2005 a été pour RADIALL un très bon cru avec une activité soutenue et des profits en forte hausse.

Le chiffre d'affaires a atteint 178 M€, en croissance de 9,1 % par rapport à 2004, avec une accélération sur les deux derniers trimestres. La fin de l'année a en effet bénéficié de l'impact favorable de l'acquisition de la société américaine AEP, réalisée en mai dernier, et d'une meilleure orientation des marchés de RADIALL.

Le résultat opérationnel courant, quant à lui, a presque doublé, et approche 6 % du chiffre d'affaires.

Cette excellente performance est le fruit de trois actions fondamentales entreprises depuis la crise des Télécommunications en 2001 :

- **un meilleur équilibre des marchés**, notamment au profit des secteurs Aérospatial et Militaire. L'activité Télécoms ne représente plus aujourd'hui que 38 % de l'activité, alors que celle-ci représentait près de 70 % des ventes en l'an 2000 ;
- **l'amélioration de la marge brute** du Groupe d'environ 1,5 %, grâce aux nombreux efforts de productivité réalisés en interne à travers des programmes d'amélioration continue (Lean Manufacturing ...), aux gains en achats et en sous-traitance et à l'accélération de l'assemblage des produits stabilisés en zones à faibles coûts de main d'œuvre ;
- **l'innovation** et la montée en puissance de nouvelles gammes de produits en antennes, connectique multi contacts, coaxiale et optique, confirmant ainsi le rôle technique et technologique décisif de RADIALL sur ces segments du vaste marché mondial de l'interconnexion électronique.

Le résultat net a tiré parti de cette tendance positive et atteint 11,5 M€ soit 6,5 % du chiffre d'affaires.

RADIALL a enfin confirmé en 2005 sa capacité à générer du cash, puisque, même après acquisition de la société AEP, le Groupe a terminé l'année 2005 avec une situation de trésorerie nette positive de 15 M€, fruit d'une attention quotidienne sur la gestion des stocks et des créances client.

Quels ont été les principaux événements de l'exercice écoulé ?

Nous pouvons citer les événements suivants :

- **l'obtention en début d'année 2005 du prix du Meilleur Fournisseur 2004 décerné par BOEING**, dans la catégorie Composants. Il a rendu hommage à la haute technicité de RADIALL et à son savoir-faire dans ses domaines de compétences. Au-delà de l'excellence de

la prestation, ce prix récompense aussi la stratégie de RADIALL qui consiste à “travailler dans la durée avec des clients sélectionnés”, c’est-à-dire à œuvrer avec les acteurs mondiaux les plus importants de chaque segment de marché, leur apporter innovation continue, excellence opérationnelle, service client hors pair et une proximité commerciale, technique et industrielle, pour bâtir une relation de confiance, solide et durable avec eux ;

- **l’acquisition de la société américaine AEP**, en mai 2005, qui permet à RADIALL de se renforcer plus particulièrement dans le segment porteur et exigeant des Radiocommunications pour les marchés militaires et pour la sécurité du territoire. Cette société de 18 M\$ de chiffre d’affaires annuel en 2005 apporte à RADIALL une offre de produits RF dédiée à ces marchés et complémentaire de celle de RADIALL, un portefeuille de clients tout à fait prestigieux et une très belle réputation d’excellence dans le service et dans la qualité des produits ;
- **une croissance durable en Asie** et notamment en Chine où RADIALL poursuit son fort développement avec une activité en hausse de plus de 20 % en 2005.

Comment s’annonce 2006 ?

Pour 2006, la croissance de RADIALL devrait être supérieure à 10 % pour trois bonnes raisons :

- la bonne orientation actuelle des marchés Aéronautique, Militaire et Spatial avec la prise en compte d’AEP en année pleine,
- les livraisons prévues en 2006 en antennes et connecteurs dans le secteur Automobile,
- le retour d’une certaine croissance dans le segment Télécoms, liée notamment au besoin d’investissements des opérateurs dans les infrastructures de radiotéléphonie 3G.

Quant au résultat opérationnel, il devrait encore s’améliorer et normalement croître plus vite en pourcentage que le chiffre d’affaires.

Quelles sont les ambitions de RADIALL à plus long terme ?

Pour les années suivantes, RADIALL va intensifier ses efforts de différenciation, par l’innovation, l’usage des meilleures pratiques et un service que l’on veut irréprochable pour les clients.

Le premier objectif fixé est la poursuite de l’amélioration de la rentabilité, afin d’atteindre rapidement une marge opérationnelle à deux chiffres avec surtout le souhait de conserver durablement ce niveau, quelles que soient les crises de tel ou tel secteur.

Le second objectif vise une croissance soutenue, mais non forcée, du chiffre d’affaires. Celle-ci pourrait se situer entre 5 et 10 % par an, avec accélération ponctuelle en cas d’acquisition. A contrario, l’hypothèse d’ajustements du portefeuille d’activités, pour raison stratégique ou de faibles performances, est tout à fait possible dans la période.

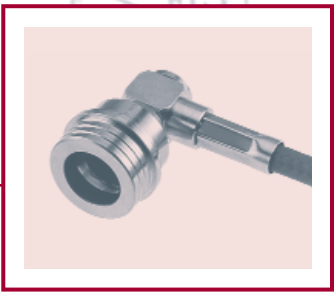
Tout ceci ne pourra se faire bien sûr sans le professionnalisme et la détermination des femmes et des hommes travaillant pour RADIALL, qui ont toujours su relever les défis, en montrant ténacité et combativité dans les moments les plus durs, enthousiasme et dynamisme dans les moments les plus porteurs. Au nom des actionnaires et de la Direction de RADIALL, je les remercie pour le travail accompli, pour leur créativité et leur quête constante de l’excellence opérationnelle.


 Pierre GATTA
 Président du Directoire

Les marchés de RADIALL

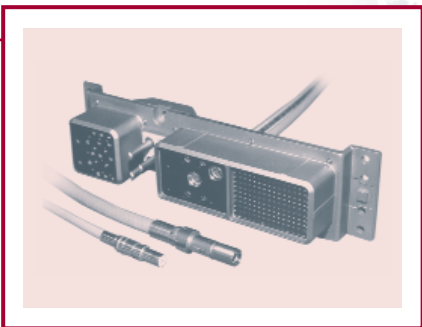
Communication sans fil

Participer au développement des outils de communication de demain et fournir aux grands équipementiers des solutions d'interconnexion à haute valeur ajoutée pour optimiser les infrastructures et les réseaux wireless.



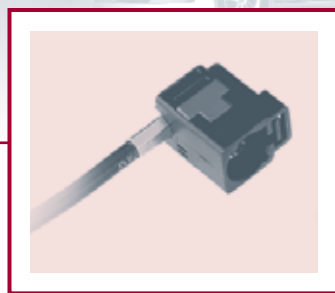
Innovation pour le Militaire, l'Aéronautique et le Spatial

Proposer une gamme de produits de haute fiabilité répondant aux spécificités techniques complexes de la connectique multi-sinaux intégrés dans les systèmes d'armes, les radiocommunications tactiques et stratégiques et les équipements embarqués dans les avions et les satellites.



Télématique Automobile

Participer à l'essor du véhicule intelligent et communicant, qui offrira à ses occupants plus de loisirs et plus de sécurité par l'avènement des technologies "sans fil".



RADIALL, un acteur international qui accompagne ses clients dans leurs implantations mondiales

Avec 10 usines, 16 filiales et 31 agents, RADIALL s'est doté d'une présence globale pour adresser les besoins de ses clients sur l'ensemble des continents. Cette globalisation, démarrée de longue date, s'avère un atout de plus en plus important pour les principaux marchés du Groupe : Télécommunications, Militaire, Aéronautique, Industriel et Automobile. Les implantations industrielles en Chine et en Inde, ainsi que le recours à une sous-traitance dédiée en Tunisie et au Mexique, permettent de surcroît de maintenir la compétitivité des produits dans des marchés de plus en plus concurrentiels.



Pour toujours rester le partenaire préféré des leaders de l'industrie électronique mondiale, RADIALL a mis en place depuis plusieurs années une organisation globale. Celle-ci repose sur une structure transversale aux divisions et métiers du Groupe, couvrant les besoins des comptes stratégiques au niveau mondial.

Chaque client stratégique dispose ainsi d'une équipe dédiée :

- pilotée par un GAM (Global Account Manager) : ingénieur commercial en charge de la coordination des besoins mondiaux du client et de ses sous-traitants ;
- s'appuyant sur des KAM (Key Account Managers) : ingénieurs commerciaux en charge des implantations locales et des FAE (Field Application Engineers) : ingénieurs interfaçant le client pour tous ses besoins de développement et de support technique ;
- avec le renfort d'un SAP (Strategic Account Planner) : gestionnaire Grand Compte, chargé de la planification, de la logistique et de la satisfaction des plannings de livraison au niveau mondial.

Le GAM anime l'équipe en charge de son client stratégique par des réunions téléphoniques régulières. Il se déplace aussi plusieurs fois par an dans les différentes zones où son client est présent, dans le but d'assurer un contact personnalisé avec les interlocuteurs locaux de ce dernier et d'apporter un support terrain aux commerciaux.

Ces deux dernières années, les structures commerciale et technique ont été plus particulièrement renforcées en Chine, pour encore mieux accompagner le développement des activités des équipementiers Télécoms occidentaux dans ce grand pays, mais aussi pour apporter l'expertise en produits RF aux grands acteurs chinois. Devenu le site comportant le plus de personnes après la prise en charge d'une grande partie des fabrications de grande série pour les produits radiofréquences du Groupe, RADIALL Shanghai vit une nouvelle mutation dans le développement des nouveaux produits. Cette approche est une réponse claire au maintien de la compétitivité du Groupe dans tous les domaines, de la fabrication à la conception des produits, en passant par l'achat des pièces détachées. L'importance est mise sur le professionnalisme du personnel local.

Plusieurs personnes sont ainsi formées en France ou aux Etats-Unis chaque année et des experts occidentaux se déplacent régulièrement pour transférer des savoir-faire. Le Groupe déploie ainsi ses bonnes pratiques sur ce site en croissance très forte, tout en accordant une autonomie forte au management local. L'objectif principal de cette démarche est d'apporter la même qualité de réponse aux différentes implantations mondiales des clients. Sachant que l'Inde est en train de prendre un essor important, RADIALL développe progressivement la même approche avec le site de Bangalore, tête de pont technologique instaurée de longue date dans ce grand pays.



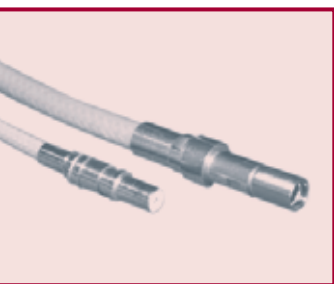
Cette autonomie de plus en plus forte permet à RADIALL d'assurer une grande partie des développements dans le secteur des Télécommunications depuis son site chinois. Une conséquence immédiate réside dans la capacité à accompagner les équipementiers et leurs fournisseurs de modules électroniques engagés dans la mise au point de la téléphonie mobile de 3^{ème} génération chinoise, dont les licences devraient être accordées au courant de l'année 2006.

Enfin, l'offre mondiale de services proposée par RADIALL se traduit par le développement de produits ayant vocation à devenir des normes pour chacun de ses métiers. Après l'EPX pour la connectique rectangulaire et Luxcis pour l'optique, RADIALL a poursuivi en 2005 la diffusion de son offre de produits QLF (Quick Lock Formula) offrant un standard de connectivité rapide et parfaitement fiable. Co-breveté avec Huber+Suhner, le concept a été licencié à Rosenberger et Amphenol RF (en cours de qualification) permettant ainsi aux grands acteurs de l'électronique d'être assurés qu'en choisissant les produits RADIALL, ils optent pour l'innovation et la qualité à tous les niveaux, de la conception à l'installation finale.



RADIALL : l'excellence dans l'Aéronautique

Les techniques d'achats de l'Automobile s'imposent comme un modèle pour l'industrie Aéronautique : flux tendus, zéro retard, zéro défaut, réduction des coûts et du nombre de fournisseurs. Sur un marché mondialisé, face à des concurrents d'une taille beaucoup plus grande, RADIALL offre des produits de haute fiabilité et se différencie par un support aux clients reconnu comme un des meilleurs. Au cours de l'année 2005, RADIALL a été régulièrement classé parmi les meilleurs fournisseurs de ses grands clients et s'honore d'avoir été sélectionné comme "Supplier of the Year" par le plus grand Groupe Aéronautique mondial : BOEING. Quant à AEP, la nouvelle filiale du Groupe RADIALL, elle a été nommée "Supplier of the Year" par le premier équipementier mondial : ROCKWELL COLLINS. Ces distinctions de clients prestigieux concrétisent la stratégie de RADIALL basée sur la performance à tous les niveaux, l'innovation et l'anticipation des attentes clients.



En consacrant plus de 8 % de son chiffre d'affaires à la Recherche et au Développement, RADIALL est en mesure d'apporter des solutions innovantes qui contribuent aux succès de ses clients. La Société a ainsi développé une nouvelle génération de composants d'interconnexion optique à faible coût pour le monde de l'Aéronautique en adoptant les technologies des Télécoms. Quant aux matériaux composites, ils ont pris leur envol dans la connectique RADIALL avec une entrée en force sur les programmes Aéronautiques commerciaux les

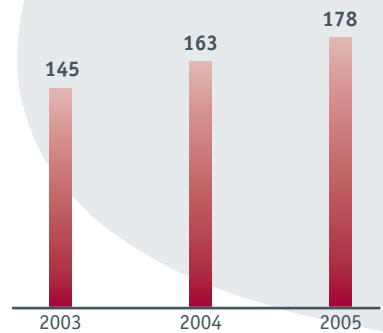
plus récents. Enfin, les liaisons radio fréquences faibles pertes de RADIALL permettent aux passagers des compagnies aériennes de travailler en temps réel avec le réseau Internet.

Mais RADIALL a su aussi faire la différence avec la performance de sa chaîne logistique, notamment grâce son programme de "lean manufacturing" qui a permis de réduire les cycles de production de 50 %, les délais offerts aux clients de 30 % et atteindre près de 100 % en taux de service, sur les gammes de produits qui ont bénéficié en premier de cette démarche. L'objectif de RADIALL est d'étendre ces techniques à l'ensemble de ses fabrications mais également de les déployer aux sphères études et commerciales. RADIALL est à l'avant-garde des solutions de flux tendus en proposant de gérer les stocks de ses clients (Vendor Managed Inventory) et en contribuant au développement de solutions standardisées pour l'échange de données par Internet.

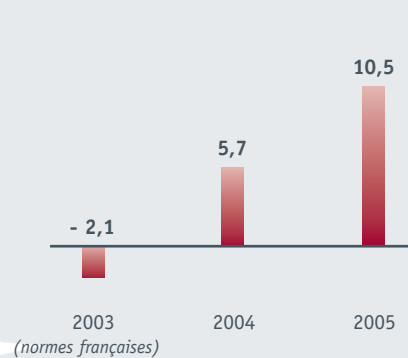
La combinaison d'une forte capacité d'innovation, de produits réputés pour leur qualité et d'une chaîne logistique performante permet à RADIALL d'être en ordre de marche pour bénéficier de la croissance attendue du secteur Aéronautique et de gagner de nouvelles parts de marché.

Panorama économique et boursier

Evolution du chiffre d'affaires (en M€)



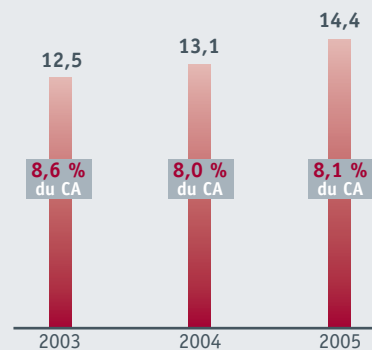
Evolution du résultat opérationnel courant IFRS (en M€)



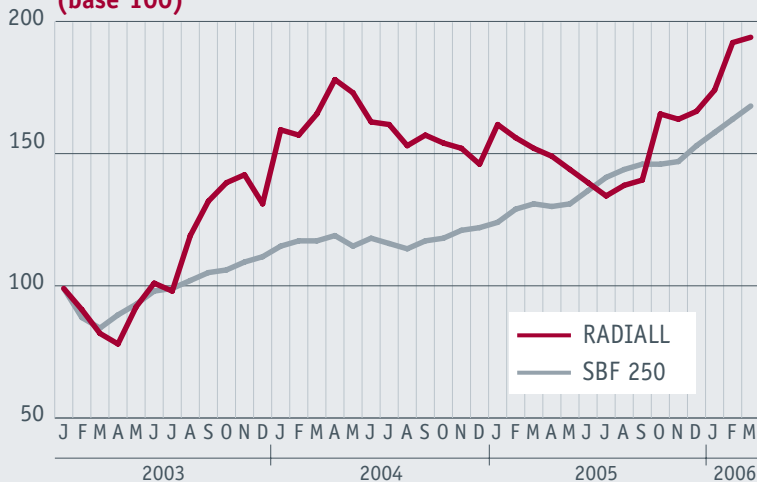
Evolution des effectifs

	2003	2004	2005
Total	1 585	1 613	1 766
France	995	1 000	991
Europe (hors France)	70	54	49
Amériques	219	231	376
Asie	301	328	350

Recherche & Développement (en M€)



Evolution du cours de bourse (en €) (base 100)



Calendrier prévisionnel de communication

- 16 mai 2006** Assemblée Générale
- 1^{er} juin 2006** Paiement des dividendes
- 13 juillet 2006** Chiffre d'affaires du 2^{ème} trimestre 2006
- 29 septembre 2006** Résultats semestriels 2006
- 13 octobre 2006** Chiffre d'affaires du 3^{ème} trimestre 2006
- 11 janvier 2007** Chiffre d'affaires annuel 2006

L'action RADIALL est cotée sur l'EUROLIST by EURONEXT compartiment C, intégrée au segment NextEconomy et incluse dans l'indice SBF 250.



Code ISIN : FR0000050320
 Bloomberg : RLL.FP
 Reuters : RADP.PA

Rapport financier

Sommaire

Rapport de gestion financier	p 9
Rapport de gestion sociale	p 16
Information concernant les mandataires sociaux	p 19
Gouvernement d'entreprise et contrôle interne	p 21
Rapport de gestion sur l'environnement	p 29
Rapport des Commissaires aux Comptes sur le contrôle interne	p 32
Comptes consolidés	p 33
Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés	p 68
Comptes sociaux	p 69
Tableau des filiales et des participations au 31 décembre 2005	p 83
Résultats financiers de la Société au cours des cinq derniers exercices	p 84
Rapport général des Commissaires aux Comptes	p 85
Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées	p 86
Rapport spécial du Directoire sur les options de souscriptions d'actions	p 87
Rapport spécial du Directoire sur les opérations sur titres des Dirigeants	p 87
Projet de résolutions pour l'Assemblée Générale Mixte du 16 mai 2006	p 88
Organes sociaux	p 93

Rapport de gestion financier

Le Directoire du Groupe RADIALL, réuni le 24 mars 2006, sous la présidence de Monsieur Pierre GATTAZ, a examiné les comptes consolidés de l'exercice 2005 audités par les Commissaires aux Comptes. Les comptes ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standard).

Chiffres clés

(en K€)	2005	2004	Variation
Chiffre d'affaires	178 107	163 183	+ 9,1 %
Résultat opérationnel courant	10 536	5 739	+ 83,6 %
Marge opérationnelle	5,9 %	3,5 %	
Coût de l'endettement financier net	220	31	
Impôts sur les résultats	533	(335)	
Résultat net	11 500	5 262	+ 118,6 %
Marge nette	6,5 %	3,2 %	
Cash flow d'exploitation ⁽¹⁾	17 312	10 278	+ 68,4 %
Capitaux propres (incl. int. minoritaires)	132 331	116 048	+ 14,0 %
Trésorerie nette ⁽²⁾	14 993	24 454	- 38,7 %

(1) CAF – Variation du BFR – Impôts payés – Intérêts décaissés.

(2) Disponibilités + VMP + Actions propres – Concours bancaires courants.

1. Hausse des ventes

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'est élevé en 2005 à 178 107 K€, contre 163 183 K€ en 2004, soit une hausse de + 9,1 %. Les taux de change ayant eu un impact négligeable sur 2005, la hausse se répartit entre croissance organique (+ 4,0 %) et changement de périmètre (+ 5,1 %).

Le périmètre de consolidation du Groupe a en effet été modifié par l'intégration de la société AEP en mai 2005 et la vente des actifs opérationnels de la société FUTURISTICS en juin 2005.

La croissance du chiffre d'affaires a été plus marquée sur les segments Militaire et Aéronautique, grâce notamment à l'acquisition d'AEP dont les principaux clients appartiennent à ces secteurs. L'activité Télécommunications sans fil est restée atone avec le maintien de pressions sur les prix de vente. La télématique automobile a confirmé son développement et notamment aux USA.

Au plan géographique, la zone Amériques, grâce à l'acquisition d'AEP, a enregistré la plus forte progression (+ 39 %) et représente 35 % des ventes. L'Asie a progressé de manière semblable à la croissance du Groupe, soit + 8,3 % et représente toujours 19 % des facturations. L'Europe à 46,5 % s'est effritée.

Le chiffre d'affaires par zone géographique et par marché s'établit de la manière suivante :

en K€	2005	2004	Variation
Par marché			
Téléphonie sans fil	67 712	71 764	- 6 %
Militaire, Aéronautique, Spatial	76 205	63 692	+ 20 %
Télématique automobile	12 560	6 524	+ 93 %
Industriel	21 630	21 203	+ 2 %
Par zone géographique (en fonction de l'implantation des clients)			
Europe	82 901	88 045	- 6 %
Amériques	62 198	44 672	+ 39 %
Reste du Monde	33 008	30 466	+ 8 %
Groupe	178 107	163 183	+ 9,1 %

Le Directoire précise que RADIALL a une activité principale et prépondérante qui est la conception, le développement et la fabrication de composants électroniques destinés aux applications de la communication sans fil, à la télématique automobile et aux équipements militaires et aéronautiques. Le Groupe considère que ces produits représentent une activité unique au sens d'IAS 14.

2. Hausse constante de l'activité sur les quatre trimestres

Les ventes trimestrielles sur les deux derniers exercices se présentent comme suit :

en K€	2005	2004	Variation
1 ^{er} trimestre	40 013	41 373	- 3 %
2 ^{ème} trimestre	44 151	43 212	+ 2 %
3 ^{ème} trimestre	46 205	41 289	+ 12 %
4 ^{ème} trimestre	47 738	37 309	+ 28 %
Total année	178 107	163 183	+ 9,1 %

Après un premier trimestre en demi-teinte pénalisé par des taux de change très défavorables et une activité atone, la croissance a repris plus fortement au second semestre grâce à l'apport d'AEP et au démarrage d'un important contrat de fourniture d'antennes pour l'Automobile.

3. Croissance de la marge opérationnelle

La marge opérationnelle s'établit à + 5,9 % sur 2005 à comparer à 3,5 % en 2004.

La poursuite des baisses de coûts, une meilleure sélectivité des affaires et l'effet favorable du rachat d'AEP ont permis à RADIALL d'améliorer sa rentabilité opérationnelle.

Les efforts de productivité ont surtout été sensibles sur les charges de personnel et les achats externes dont le poids relatif par rapport au chiffre d'affaires a diminué.

La baisse des coûts et la recherche de flexibilité se sont également traduites par la poursuite du transfert d'une partie de la production sur les filiales asiatiques ou vers des sous-traitants d'assemblage notamment en Tunisie et au Mexique.

Evolution des effectifs	31/12/05	31/12/04	Variation
France	991	1 000	- 1 %
Europe hors France	49	54	- 10 %
Amériques	376	231	+ 63 %
Asie	350	328	+ 4 %
Total	1 766	1 613	+ 9 %

Les dépenses de R&D représentent environ 8,1 % du CA et se sont focalisées sur l'innovation technologique nécessaire à l'accompagnement des clients, les travaux d'homologation de nouvelles applications et le développement de la gamme de produits.

4. Résultat net 2005 en forte hausse

Le bénéfice net s'élève à 11 500 K€ à comparer avec 5 261 K€ pour le précédent exercice.

A noter que l'impôt sur les bénéfices se traduit par un profit de 533 K€, contre une charge de 335 K€ en 2004. Ce profit correspond à l'imposition des entités bénéficiaires diminuée pour certaines sociétés (RADIALL SA, RADIALL Ltd) de l'économie d'impôt résultant de l'utilisation ou de la capitalisation partielle des pertes fiscales reportables non activées au 31 décembre 2004.

5. Une structure financière très solide

Le cash flow lié à l'activité s'est élevé à 17 312 K€ en 2005.

Les investissements industriels se sont élevés à 4,1 % du chiffre d'affaires, soit 7 513 K€, en hausse par rapport à 2004 de 19 %.

La dette financière nette (hors crédit de trésorerie) est passée de 2 166 K€ au 31 décembre 2004 à 1 989 K€ au 31 décembre 2005 et inclut principalement un crédit-bail immobilier et des avances remboursables.

Les disponibilités nettes s'élèvent à 14 993 K€ à fin 2005, prenant en compte des concours bancaires courants et autres découverts pour 4 113 K€. La trésorerie accuse une baisse en valeur absolue en raison principalement de l'acquisition de la société AEP réalisée sur fonds propres.

La Société a poursuivi en 2005 sa politique de couverture de change afin de se prémunir contre le risque de dévaluation de ses avoirs en devises, notamment en USD.

Les capitaux propres en forte hausse (132 331 K€ incluant les intérêts minoritaires) traduisent la bonne santé financière de l'Entreprise.

6. Les résultats sociaux

Le chiffre d'affaires s'établit à 115 102 K€ dont un peu plus de la moitié concerne des flux inter-compagnies.

Le résultat d'exploitation affiche une perte de 1 578 K€ en amélioration par rapport à l'exercice 2004 où RADIALL SA avait constaté une perte de 2 281 K€.

Le résultat financier est en forte croissance en raison d'un montant important de dividendes perçus des filiales (10 089 K€) et d'un profit de change net de 1 025 K€.

Le résultat net est positif à 15 056 K€. Il convient de noter que la société RADIALL n'a pas comptabilisé de charge d'impôts sur les bénéfices en raison de l'existence de pertes fiscales antérieures reportables.

La trésorerie nette est en forte diminution en raison de l'acquisition de la société AEP. Les fonds propres sont en hausse de 32 % à 114 644 K€.

Chiffres clés

en K€	2005	2004	Variation
Chiffre d'affaires	115 102	116 214	- 1 %
Résultat d'exploitation	(1 578)	(2 281)	+ 31 %
Marge opérationnelle	- 1,4 %	- 2,0 %	
Résultat financier	14 330	478	
Résultat courant	12 752	(1 803)	
Résultat exceptionnel	2 229	1 910	+ 17 %
Impôts sur les résultats	(74)	(263)	
Résultat net	15 055	370	
Capitaux propres	114 644	86 873	+ 32 %
Trésorerie nette ⁽¹⁾	4 385	13 239	- 67 %

(1) Disponibilités + VMP + Actions propres – Concours bancaires courants.

7. Eléments postérieurs à la clôture

Le Groupe précise qu'aucun événement postérieur à la clôture des comptes 2005 et intervenant avant la date du Conseil de Surveillance statuant sur ces derniers, n'a eu lieu.

8. Les perspectives 2006

La croissance du chiffre d'affaires devrait se poursuivre autour de + 10 % grâce aux synergies développées avec AEP, à l'activité Automobile et aux bénéfices des implantations réussies dans les segments de marché Militaire et Aéronautique.

L'augmentation du chiffre d'affaires devrait également s'accompagner d'un accroissement de la rentabilité opérationnelle exprimée en pourcentage.

9. Les principaux facteurs de risque et leur prévention

RADIALL est un Groupe international diversifié opérant dans des secteurs d'activité multiples.

Les principaux risques recensés sont les suivants :

9.1. Perte de valeurs des actifs

Ce risque porte principalement sur 3 postes du bilan : les immobilisations, les stocks et les créances clients.

S'agissant des immobilisations, le risque porte sur une perte de valeurs en raison d'une sous-utilisation de la machine ou d'une inadaptation de l'équipement. Pour réduire ce risque et conformément aux exigences des IFRS, une revue annuelle systématique des indices de pertes de valeurs est effectuée dans les usines et les ajustements éventuels sont comptabilisés.

Pour les stocks, une étude trimestrielle des rotations lentes et des pièces obsolètes est effectuée. Une provision traduisant un écart par rapport au prix de marché ou au risque de rebut est constituée le cas échéant.

Enfin, le portefeuille clients est suivi de manière rigoureuse par le service de crédit management et pour la plupart des entités européennes et asiatiques, une assurance crédit a été souscrite auprès d'un assureur de renom.

Par ailleurs, l'ensemble des sites du Groupe RADIALL est couvert par une police d'assurance multirisques industriel offrant une protection contre la destruction accidentelle des moyens de production.

9.2. Perte d'exploitation

Le Groupe est assuré contre un sinistre d'intensité (incendie, inondation...). La police d'assurance prévoit également l'indemnisation de la perte d'exploitation.

La perte d'exploitation s'appréhende également au regard du risque de change sur les mouvements commerciaux. RADIALL, qui réalise plus de 50 % de son chiffre d'affaires en dehors de la zone euro, pratique une politique de couverture sur ces flux €/ \$ sélective, qui tient compte de la cherté des primes et des risques de fluctuations des encaissements en dollar. A la fin de l'exercice 2005, le Groupe disposait dans ses livres de plusieurs contrats optionnels €/ \$ exerçables en 2006 pour un total de 13 500 milliers de dollars, permettant selon le niveau du spot à l'échéance de vendre le dollar dans une fourchette moyenne comprise entre 1,20 et 1,23.

Enfin, RADIALL a souscrit des polices d'assurance pour se prémunir des conséquences découlant de sinistres entraînant sa responsabilité civile du fait d'agissements de ses salariés ou des désordres causés par ses produits. Ces polices ont été prévues pour couvrir la quasi-totalité des situations où les conséquences financières du sinistre ne seraient pas supportables pour le Groupe.

9.3. Erreur de stratégie ou stratégie perdante

Ce dernier risque majeur a fait l'objet en 2005 d'un projet d'ensemble impliquant tous les acteurs du Comité de Direction. Ce projet a amené les parties en présence à valider les orientations stratégiques du Groupe et à mettre en place des capteurs pour suivre son déploiement.

Les conclusions de l'équipe projet ont permis de donner des lignes directrices pour atteindre une rentabilité cible, viser une croissance de chiffre d'affaires et réduire la volatilité des performances.

10. Rapport technologique, Recherche et Développement

R&D	2004	2005
En M€	13,1	14,7
% du CA	8,0 %	8,1 %

RADIALL a poursuivi ses efforts de Recherche et Développement sur 2005. Les dépenses ont augmenté de 10 % par rapport à 2004 et dépassent 8 % du chiffre d'affaires.

En 2005, RADIALL a ainsi développé une nouvelle génération de composants d'interconnexion optique à faible coût pour le monde de l'Aéronautique en adoptant les technologies des Télécoms. Des recherches prometteuses ont également eu lieu sur les composants pour lesquels l'utilisation de matériaux composites permet d'envisager des réductions de poids pour les connecteurs.

Au plan financier, la Société Mère a comptabilisé un crédit impôt recherche calculé sur une base de projets éligibles s'élevant à 3 414 K€.

11. Mémento de l'actionnaire

Evolution de l'action

En €	Plus haut	Plus bas	Dernier	Bénéfice net par action (Groupe)*
2001	184,30	45,00	79,50	(1,98)
2002	80,00	29,50	35,95	(6,60)
2003	63,00	26,05	56,20	(2,40)
2004*	75,70	53,90	57,80	2,06
2005*	70,40	53,05	69,75	4,75

*Bénéfice net par action en normes IFRS.

Structure de l'actionariat

	31/12/05		31/12/04	
	% actions	% droit de vote	% actions	% droit de vote
Société d'investissement RADIALL*	27,2	31,2	27,0	31,6
HODIALL*	33,6	38,6	33,4	39,5
Pierre GATTAZ	11,8	13,8	12,0	14,0
Public et divers**	27,4	16,4	27,6	14,9

*Holdings regroupant les intérêts des familles GATTAZ dans RADIALL.

Ces holdings ainsi que les membres de la famille GATTAZ ont déclaré agir de concert (avis n°95-3290 publié par SBF-BOURSE de PARIS en date du 17 novembre 1995).

**Les actions recensées détenues directement ou indirectement par le personnel représentent moins de 0,2 % du total.

Au 31 décembre 2005, RADIALL détenait au titre du contrat d'animation, 4 508 actions, soit 0,20 % du capital.

Plans d'Options d'Actions en vie

N° plan	Date Assemblée	Date attribution	Nombre d'options		Prix de souscription ou d'achat €	Nombre d'actions restant à lever	Echéances limites des levées d'options
			Souscription	Achat			
8	05/01	11/03	13 700		59,00	13 700	11/07
9	05/01	09/05	4 200		57,00	4 200	09/09

Dividendes distribués au titre des trois derniers exercices (en €)

Exercice	Nombre d'actions	Dividende net (en €)
2002	2 217 960	0
2003	2 217 960	0
2004	2 217 960	0,50

Pour information, le capital a été converti en euros sans référence à une valeur nominale.

Proposition à l'Assemblée Générale Ordinaire pour l'exercice 2005

Le Directoire a proposé à l'Assemblée Générale Ordinaire de distribuer un dividende de 0,92 € par action et d'affecter le bénéfice social comme suit :

Bénéfice de l'exercice 2005	15 055 725,80 €
Report à nouveau débiteur	0,00 €
Soit un montant de	15 055 725,80 €

Affecté comme suit :

Distribution de dividendes	2 040 523,20 € ⁽¹⁾
Réserve générale	12 000 000,00 € ⁽¹⁾
Report à nouveau après affectation du résultat	1 015 202,60 € ⁽¹⁾

(1) Sous réserve de l'imputation en report à nouveau des dividendes concernant les actions qui seraient détenues par la Société au moment du paiement des dividendes.

Les dividendes seront mis en paiement le 1^{er} juin 2006.

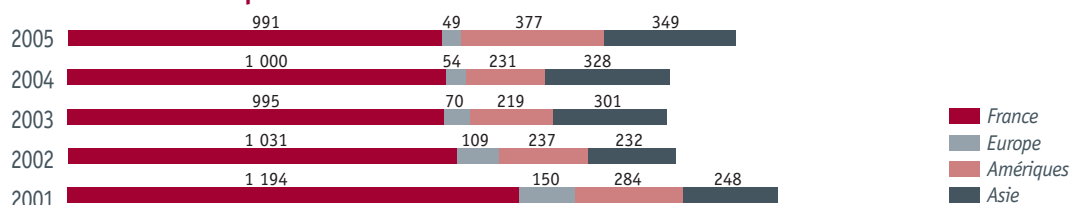
Délégation de pouvoir en cours de validité donnée au Directoire pour réaliser des augmentations de capital

Date de l'AGE	Nombre d'actions	Utilisations antérieures	Utilisations 2005	Objet
Mai 2001	30 000	14 200	4 200	Stock-options

Rapport de gestion sociale

1. Les ressources humaines en 2005

1.1. Effectifs à fin de période



1.2. Types de contrats

Au 31/12/05	CDI	CDD
2005	1 723	43
2004	1 574	39
2003	1 525	60
2002	1 596	13
2001	1 826	50

1.3. Répartitions

Au 31/12/05	Hommes	Femmes	Total France	dont temps partiel	Hommes	Femmes	Total étranger	dont temps partiel
2005	493	498	991	91	419	356	775	9
2004	503	497	1 000	92	341	272	613	6
2003	500	495	995	91	334	256	590	6
2002	526	505	1 031	91	314	264	578	7
2001	606	587	1 193	53	367	316	683	9

La main d'œuvre extérieure

Moyenne de la période	2001	2002	2003	2004	2005
France					
Intérimaires	197	115	129	144	102
Régie		6	6	9	9
Etranger					
Intérimaires	90	61	135	241	260

Les mouvements du personnel sur la période

	Au 31/12/04		Embauches		Départs		Au 31/12/05	
	CDI	CDD	CDI	CDD	CDI	CDD	CDI	CDD
France	962	38	45	33	48	39	959	32
Europe	53	1	2	2	8	1	47	2
Amériques	231	0	211	16	74	7	368	9
Asie	328	0	66		45		349	0
	1 574	39	324	51	175	47	1 723	43

2. Evolution des effectifs

L'effectif en France et en Europe est stable, constitué pour 54 % de cadres et techniciens et pour 46 % d'ouvriers.

L'effectif en Asie atteint, tous types de contrats confondus, 26 % de l'effectif total.

Aux Etats-Unis, l'effectif permanent est en hausse de 6 % à périmètre constant, et enregistre une variation de + 137 personnes avec l'entrée d'AEP et la sortie de FUTURISTICS dans le périmètre de consolidation.

Les recrutements effectués n'ont pas donné lieu à des difficultés particulières.

3. Temps de travail

France

L'organisation du temps de travail est régi par l'accord d'entreprise "ARTT" de l'année 2000. Le personnel bénéficie de contrats de travail sur 213 jours annuels pour le personnel cadre autonome, ou pour les autres, d'un temps de travail effectif hebdomadaire de 35 heures avec modulation annuelle et horaires variables, avec une large pratique des horaires dits "décalés" pour l'utilisation étendue des installations industrielles.

L'effectif de 91 personnes à temps partiel pratique des horaires de 50 % à 80 % de l'horaire plein temps.

Un système de Compte Epargne Temps est en place pour porter des jours de congés ou de réduction du temps de travail non pris : un avenant à l'accord CET a été signé en 2004 pour permettre une sortie en argent.

Le taux d'absentéisme présenté prend en compte les absences suivantes : maladie, accidents travail et trajet, maternité, garde enfants malades, absences autorisées ou non autorisées payées ou non payées, grèves, Congés Individuel de Formation. Il est en diminution de 0,25 point et se répartit en : "petit absentéisme" (absences d'une durée inférieure à 22 jours) pour 1,69 % et 3,12 % pour les autres absences.

Etranger

Le temps de travail est organisé selon les législations locales applicables.

4. Emploi et insertion des travailleurs handicapés, œuvres sociales

L'obligation d'emploi des travailleurs handicapés a été remplie au cours de l'exercice à raison de 80 % par des emplois et le solde par une contribution financière obligatoire de 44 379 €.

5. Formation

L'Entreprise a engagé en 2005 des actions pour son plan de formation pour un coût global de 732 000 €, soit 2,71 % de la masse salariale, en sus des contributions et cotisations obligatoires.

Ces actions ont concerné 1 023 stagiaires, et les 17 400 heures de formation se sont réparties sur 4 axes principaux : techniques des métiers (45 % des dépenses), informatique et bureautique (11 %), management et communication (10 %), langues (19 %), management de la qualité (8 %), complétés par des actions sur la sécurité.

6. Autres éléments du bilan social de RADIAL SA

	2001	2002	2003	2004	2005
Rémunérations*					
Masse salariale annuelle totale	30 873 475 €	28 401 751 €	25 502 724 €	26 185 160 €	27 066 158 €
Intéressement/participation	0 €	0 €	0 €	0 €	200 300 €
Hygiène et sécurité					
Nbre d'accidents de travail avec arrêt	25	21	16	18	15
Conditions de travail					
Horaire hebdomadaire moyen	35 heures temps de travail effectif depuis le 01/07/00				
Formation					
Dépenses de formation	1 252 751 €	622 832 €	551 831 €	642 880 €	732 487 €
(en sus des cotisations obligatoires)	4,06 %	2,19 %	2,16 %	2,46 %	2,71 %
Relations professionnelles					
Accords collectifs	Accord d'intéressement		Accord d'intéressement	Avenant CET	Avenant intéressement
% absentéisme	5,68 %	5,85 %	5,66 %	5,07 %	4,81 %

*Sources : DADS.

Information concernant les mandataires sociaux

(Article L 225-102-1 du Code de Commerce)

Informations sur les mandats dans toute société au 31 décembre 2005

Yvon GATTAZ, Président du Conseil de Surveillance

Date de première nomination : 17/12/1993

Echéance du mandat en cours : 2006

Egalement Président du Conseil de Surveillance d'HODIALL, membre du Conseil de Surveillance de TARKETT SA.

Geneviève GATTAZ, Membre du Conseil de Surveillance

Date de première nomination : 17/12/1993

Echéance du mandat en cours : 2006

Egalement membre du Conseil de Surveillance d'HODIALL.

Bruno GATTAZ, Membre du Conseil de Surveillance

Date de première nomination : 17/09/2004

Echéance du mandat en cours : 2006

Egalement Vice-Président du Conseil de Surveillance d'HODIALL.

Robert PAPIN, Membre du Conseil de Surveillance

Date de première nomination : 19/09/1997

Echéance du mandat en cours : 2009.

Didier LOMBARD, Membre du Conseil de Surveillance

Date de première nomination : 20/05/2003

Echéance du mandat en cours : 2009

Egalement administrateur d'ORANGE, de THALES et de THOMSON et membre du Conseil de Surveillance de ST MICROELECTRONICS. Président-Directeur Général de FRANCE TELECOM.

Pierre GATTAZ, Président du Directoire

Date de première nomination : 04/01/1994

Echéance du mandat en cours : 2006

Egalement Président du Directoire d'HODIALL, membre du Conseil de Surveillance de CEGOS SA.

P. Michel CHURG, Membre du Directoire

Date de première nomination : 10/02/1995

Echéance du mandat en cours : 2006

Egalement membre du Directoire d'HODIALL.

André HERNANDEZ, Membre du Directoire

Date de première nomination : 21/11/2003

Echéance du mandat en cours : 2009.

Détails des rémunérations nettes (avantages en nature compris) versées au cours de l'exercice 2005 aux mandataires sociaux par RADIAL SA, ses filiales ou ses sociétés contrôlantes

Nom du Mandataire	Salaires (part fixe) en €	Salaires (part variable) en €	Indemnités et jetons de présence en €
Monsieur Yvon GATTAZ			101 421
Monsieur Bruno GATTAZ			3 333
Monsieur Didier LOMBARD			5 001
Monsieur Robert PAPIN			3 333
Monsieur Pierre GATTAZ	226 887		
Monsieur P. Michel CHURG	160 404	7 191	
Monsieur André HERNANDEZ	208 737	7 665	20 080

La part variable du salaire des membres du Directoire versée en mars 2005 a été fonction de grilles d'objectifs personnalisés ayant trait aux performances collectives et individuelles réalisées sur l'exercice 2004 (croissance, rentabilité, excellence opérationnelle, ...).

Gouvernement d'entreprise et contrôle interne

Conformément aux dispositions de l'article L 225-68 du Code de Commerce, Monsieur Yvon GATTAZ a présenté, lors du Conseil de Surveillance du 24 mars 2006, son rapport sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la Société.

Introduction : rappel des obligations légales

En application des dispositions de l'article L 225-68 du Code de Commerce, le Président de votre Conseil de Surveillance vous rend compte dans le présent rapport, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que des procédures de contrôle actuellement en place ou dont la mise en place est en cours au sein de votre Société.

Ce rapport a été établi en s'appuyant sur les systèmes d'informations gérés par la Direction Financière, le contrôle de gestion et l'ensemble des politiques et procédures internes.

Première partie : Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance - Gouvernement d'entreprise

1. Organes d'Administration et de Direction de RADIALL SA

RADIALL SA est une société anonyme ayant opté pour une administration de forme dualiste à Conseil de Surveillance et Directoire.

Le Conseil de Surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la Société par le Directoire et donne au Directoire des autorisations préalables à la conclusion des opérations que ce dernier ne peut accomplir sans son autorisation.

Le Directoire est investi des pouvoirs les plus étendus à l'égard des tiers pour agir en toutes circonstances au nom de la Société sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la loi au Conseil de Surveillance et aux Assemblées d'actionnaires.

Les pouvoirs du Directoire ont été limités au-delà des dispositions légales par l'article 18 des statuts. Ce dernier prévoit que les achats, échanges et ventes d'établissements commerciaux ou d'immeubles, la fondation de sociétés ou tous apports à des sociétés constituées ou à constituer ainsi que toutes prises d'intérêt dans ces sociétés doivent être préalablement autorisés par le Conseil de Surveillance. Ces limitations sont inopposables aux tiers.

Par ailleurs, le Conseil de Surveillance a fixé, lors de sa réunion du 21 mars 2003, des montants en-deçà desquels son autorisation préalable de constitutions de sûretés n'est pas nécessaire.

Le Conseil de Surveillance s'est doté d'un règlement intérieur portant sur les possibilités de recourir aux moyens de communication comme la visioconférence. Ce règlement intérieur n'a fait l'objet d'aucune modification au cours de l'année 2005. Des modifications ont été envisagées ; elles verront le jour dans le courant de l'année 2006 notamment par la mise en place d'un comité de rémunérations.

Le Directoire comme le Conseil de Surveillance se réunissent au moins une fois par trimestre, le Directoire présentant un rapport au Conseil de Surveillance tous les trois mois conformément aux dispositions légales.

Un Directeur Général Adjoint, Monsieur P. Michel CHURG, seconde le Président du Directoire.

Le Conseil de Surveillance et le Directoire ne se sont pas dotés de comités spécialisés. Une réflexion sur la création de tels comités est en cours.

2. Composition et fonctionnement des organes d'administration

Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance est composé de cinq (5) membres, dont deux (2) indépendants. Le Conseil était composé de six (6) membres dont trois (3) indépendants jusqu'au décès de Monsieur Octave GELINIER le 20 août 2004.

Monsieur GELINIER était Vice-Président du Conseil de Surveillance. Il a été remplacé dans cette fonction par Monsieur Bruno GATTAZ, suivant décision du Conseil en date du 17 septembre 2004.

Les membres du Conseil de Surveillance sont convoqués aux séances du Conseil de Surveillance par le Président ou son mandataire, par tous moyens appropriés, même verbalement.

Le Conseil s'est réuni quatre fois en 2005.

En moyenne, sont présents aux séances les deux tiers des membres.

Membres "majoritaires" : Monsieur Yvon GATTAZ, Président
Madame Geneviève GATTAZ, Membre
Monsieur Bruno GATTAZ, Vice-Président

Membres indépendants : Monsieur Robert PAPIN, Membre
Monsieur Didier LOMBARD, Membre

Sont considérés comme membres indépendants, les administrateurs répondant à la définition et aux critères décrits dans la note de travail MEDEF-AFEP d'octobre 2003.

Des informations sur les membres du Conseil de Surveillance et la liste de leurs mandats sont données dans le rapport de gestion 2005.

Contenu des réunions du Conseil de Surveillance

Les principaux domaines d'intervention du Conseil de Surveillance pour 2005 ont été les suivants : examen des comptes et approbation du rapport de gestion, évolution des membres du Conseil de Surveillance, rémunération du Président du Conseil de Surveillance, discussion des rapports d'activité trimestriels du Directoire, examen des conventions réglementées, approbation du rapport sur les plans d'options, évolution des structures et participations du Groupe, projets de croissance externe, prise en compte de la Loi de Sécurité Financière, modifications statutaires, autorisation au Directoire de constituer des sûretés et de garantir les engagements de filiales.

Directoire

Le Directoire est composé des trois membres suivants :
Monsieur Pierre GATTAZ, Président
Monsieur P. Michel CHURG, Membre et Directeur Général Adjoint
Monsieur André HERNANDEZ, Membre, Directeur de Division

Des informations sur les membres du Directoire et la liste de leurs mandats sont données dans le rapport de gestion 2005.

Le Directoire est convoqué par le Président ou par deux de ses membres. Le Directoire s'est réuni cinq fois en 2005.

Contenu des réunions du Directoire

Les principaux domaines d'intervention du Directoire pour 2005 ont été les suivants : arrêté du rapport d'activité trimestriel, arrêté des comptes et documents prévisionnels et émission du rapport de gestion, émission du rapport sur les plans d'options, émission de la liste des conventions réglementées, prise en compte de la Loi de Sécurité Financière, modifications statutaires, évolution structurelle et du périmètre du Groupe, demande d'autorisation au Conseil de Surveillance de constituer des sûretés et de garantir les engagements de filiales.

Comité de Directions Opérationnelles

Le Directoire s'appuie cependant largement sur le Comité de Directions Opérationnelles ("CDO") pour suivre et évaluer la gestion de la Société. Le CDO, dont les membres du Directoire font tous partie, se réunit tous les quinze jours.

Composition du CDO :

Monsieur Pierre GATTAZ, Président
Monsieur P. Michel CHURG, Directeur Général Adjoint
Monsieur André HERNANDEZ, Directeur de la Division Antennes
Monsieur André HARTMANN, Directeur de la Division RFI
Monsieur Dominique BUTTIN, Directeur de la Division MSI
Monsieur Michel MOLLES, Directeur Commercial
Monsieur Jean-Pierre WILSCH, Directeur des Relations Humaines
Monsieur Denis BLEY, Directeur Financier

Deuxième partie : procédures de contrôle interne

1. Définition du contrôle interne et objectif du rapport

Les procédures de contrôle interne en vigueur chez RADIALL ont pour objet :

- D'une part, de veiller à ce que les actions ainsi que les comportements des personnels s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de l'Entreprise par les organes sociaux, par les lois et règlements applicables, et par les valeurs, normes et règles internes à l'Entreprise ;
- D'autre part, de vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux de la Société reflètent, avec sincérité, l'activité et la situation de la Société.

L'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'Entreprise et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptable et financier. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

Objectif du rapport

Ce rapport décrit le système de contrôle interne et de gestion des risques en vigueur.

2. Environnement de contrôle interne

2.1. La Charte et les valeurs de RADIALL

Les valeurs d'intégrité et d'éthique sont des préoccupations importantes du Groupe depuis de nombreuses années, sous l'impulsion du Président du Conseil de Surveillance, qui compte parmi les fondateurs du mouvement ETHIC (Entreprise à Taille Humaine Industrielle et Commerciale).

La Charte RADIALL s'articule **autour de trois objectifs** :

- “Satisfaction des clients” pour exister ;
- “Epanouissement des hommes” pour construire ;
- “Prospérité pour l'Entreprise” pour durer.

Et de sept valeurs :

- “Ethique” : agir avec intégrité et respecter nos engagements ;
- “Excellence” : être les meilleurs dans nos activités ;
- “Anticipation” : prévenir les risques et préparer les changements ;
- “Rigueur financière” : défendre une liberté essentielle, l'indépendance financière ;
- “Innovation” : progresser par des idées nouvelles ;
- “Adaptabilité” : savoir évoluer pour gagner ;
- “Mondialisation” : s'adapter aux exigences internationales.

La Charte RADIALL mise en avant sur les sites internet et intranet, est inscrite dans les règlements intérieurs, affichée dans tous les sites du Groupe, et communiquée à tous les nouveaux entrants dans le cadre du séminaire d'intégration Magellan ou à travers le livret d'accueil. Cette charte est complétée par la Charte NTIC (Nouvelle Technologie d'Information et de Communication), qui informe les salariés de leurs droits et obligations et a pour objectif de les sensibiliser aux aspects de sécurité informatique.

Par ailleurs, il existe un Référentiel du Manager en France qui décrit les principales valeurs attendues des Managers, et qui sert de base lors des entretiens annuels de progrès.

2.2. Les acteurs du contrôle interne

Le contrôle interne du Groupe RADIALL est sous la responsabilité du CDO, qui se réunit toutes les deux semaines.

Par ailleurs, RADIALL fait l'objet de contrôles externes nombreux de la part de certains clients en particulier dans les secteurs Militaire, Aéronautique, Spatial, Automobile et Télécommunications. Ces audits couvrent à la fois les aspects techniques, financiers et certains éléments de maîtrise des risques.

Au niveau du Groupe, le contrôle interne s'organise autour de directions opérationnelles et de directions fonctionnelles dont les missions sont les suivantes :

La Direction Générale Adjointe

Elle coordonne l'ensemble des fonctions Groupe et la gestion des projets associés.

La Direction Finances

Elle regroupe les activités fonctionnelles suivantes :

- Comptabilité sociale et fiscale de RADIALL SA ainsi que la consolidation ;
- Le contrôle de gestion : il établit un reporting mensuel de gestion, assure la fiabilité des informations financières. Il est le garant du processus budgétaire. Il a compétence et autorité au sein d'une organisation duale Division/zone géographique ;
- L'audit interne : l'auditeur interne contribue à la mise en œuvre des dispositions concernant la LSF, et exerce des missions de contrôle dans l'ensemble du Groupe à la demande de la Direction Générale. L'audit interne a rédigé en 2003 une charte, définissant son rôle, le déroulement des missions et ses règles d'éthique ;

- La trésorerie : elle gère l'équilibre des flux financiers et le placement des excédents (sur des supports sans risque en capital) de la Maison Mère. Elle est également en charge de la couverture du risque de change pour le Groupe ;
- Le juridique : il assure le secrétariat juridique de RADIALL SA, conseille les Directions Opérationnelles dans l'élaboration et le suivi des contrats commerciaux et est en charge du contentieux. Il est à l'écoute de l'évolution du droit tant français qu'europpéen et assure une veille juridique permanente ;
- Le crédit management : il a pour objet le recouvrement des créances du Groupe RADIALL, suit la couverture d'assurance crédit des entités européennes du Groupe et assure le précontentieux ;
- Les assurances : leurs rôles sont le développement et la mise en place d'une politique globale de couverture des risques assurables ;
- La communication financière : elle consiste en la diffusion des communiqués de presse et de l'ensemble des informations financières dans le respect de la réglementation en vigueur. Son responsable assure la relation avec l'AMF, EURONEXT et les analystes financiers.

Ces activités sont réalisées en interne ou sous-traitées à la société HODIALL, holding d'animation du Groupe RADIALL avec laquelle il existe une convention de prestations de services.

La Direction Systèmes d'Information

Elle définit la politique générale s'agissant des systèmes d'information tant au plan de l'infrastructure technique que des logiciels utilisés.

Elle assure l'exploitation des systèmes centraux y compris la gestion des accès utilisateurs et participe au développement de nouvelles applications. Elle a mis en œuvre en 2005 une aide en ligne pour faciliter le traitement des anomalies.

Elle veille à la sécurité du réseau informatique Groupe.

La Direction des Relations Humaines

Elle intervient dans la politique des ressources humaines, en particulier dans la définition de la politique salariale et dans l'évolution des effectifs du Groupe. En 2005, a été mise en place une coordination RH pour l'ensemble des entités européennes.

La Qualité Groupe

Le Groupe RADIALL a défini une stratégie de qualité totale au travers de diverses certifications (en particulier ISO 9001 et 14000, EN/AS9100, ISO TS16949) dont la Qualité Groupe assure la mise en place, le suivi et le déploiement dans l'ensemble des filiales.

2.3. Le contrôle juridique et opérationnel exercé par la Société Mère sur les filiales

Il s'exerce par l'intermédiaire d'une présence effective aux Conseils d'Administration qui se tiennent selon les règles locales de chaque pays.

RADIALL a pris le contrôle à 100 % de RADIALL NIHON et a acquis 100 % des titres de la société AEP en 2005.

Les filiales disposent d'une autonomie de gestion relativement large pour réaliser les objectifs budgétaires mais sont tenues de respecter les procédures Groupe (embauches, investissements, ...). De plus, certaines fonctions clés restent du ressort du siège (cf. § "Acteurs du contrôle interne").

Principaux audits réalisés :

L'audit interne a effectué un audit de RADIALL ASIA et RADIALL INTERNATIONAL, pour évaluer le niveau de contrôle interne sur leurs activités et sur les opérations comptables et financières.

3. Gestion des risques**3.1. Politique générale****La définition et le déploiement de la stratégie**

Le Groupe RADIALL s'est engagé dans une dynamique de gestion des risques pour atteindre ses objectifs de performance, d'optimisation de ses opérations, de conformité aux lois et règlements en vigueur et de satisfaction du client.

Dans le cadre de la définition de son plan stratégique en 2005, le Groupe a affirmé entre autres sa volonté de rééquilibrage de son portefeuille d'activités.

La stratégie de l'Entreprise et les objectifs prioritaires sont ensuite définis par le CDO, et déclinés sous la forme d'un plan à 5 ans.

La cartographie des risques

L'audit interne a réalisé courant 2004 une cartographie des risques majeurs, comme prévu dans le plan d'actions. Après avoir défini un référentiel des risques majeurs, il a procédé à divers entretiens avec des membres de la Direction en leur demandant d'évaluer les risques majeurs selon une échelle prédéfinie en terme d'impact et en terme de fréquence, en fonction des conséquences sur le résultat, les hommes et les actifs du Groupe, et de pondérer ces risques pour ne retenir que les principaux.

RADIALL envisage de poursuivre la cartographie des risques au niveau d'un processus opérationnel.

3.2. Les éléments du système de contrôle interne mis en place par la Société**Processus budgétaire**

Le processus budgétaire est un des piliers du contrôle interne de RADIALL, dans la mesure où il s'appuie sur l'ensemble des fonctions et des hommes clés du Groupe. Il repose notamment sur une analyse des risques par activité, et détermine la performance optimale à atteindre. A partir des hypothèses budgétaires sont élaborés les objectifs des personnels.

Les exposés des sessions budgétaires permettent d'approuver les politiques produits/ clients/ marchés, les politiques industrielles, sociales, recherche et développement du Groupe, les plans d'investissement et les axes de progrès.

Le budget est mensualisé pour servir de référentiel au reporting mensuel du Groupe.

Organisation des délégations de signature

Il existe au sein de RADIALL SA et de ses principales filiales, un système de délégation formalisé sous l'autorité du Directoire, s'appliquant notamment aux engagements d'achats et d'investissements, aux demandes d'embauche, aux conclusions de contrats commerciaux, aux opérations de banques, et à l'ensemble des processus ISO (production, qualité, commercial, ...).

Pour accroître l'efficacité et le contrôle du processus de délégation au niveau des investissements et des embauches, il a été mis en place un système de workflow automatisé, accessible sous intranet.

Evaluation du Système de Management de la Qualité (SMQ)

Un des points clés du contrôle interne opérationnel réside dans la documentation et dans son appropriation par les opérationnels. Une base de connaissances est actualisée et disponible sur intranet. Grâce à sa politique de formation d'auditeurs internes qualité, des audits internes et externes sont régulièrement menés pour s'assurer de la maîtrise des procédures et de l'efficacité des processus.

Le SMQ est évalué chaque année par les entités du Groupe pour s'assurer de sa pertinence, de son adéquation et de son aptitude à atteindre les objectifs fixés.

3.3. Les outils de prévention

Structure des systèmes d'information

Le cœur des systèmes d'information du Groupe repose sur un ERP couramment utilisé sur le marché et auquel est reliée de manière centralisée la plupart des entités du Groupe. Ce logiciel est installé sur un ordinateur central unique hébergé chez un prestataire extérieur de renom qui assure un accès continu et les sauvegardes nécessaires.

Le Groupe a opté pour une gestion centralisée des accès aux différents systèmes opérants. Des sécurités sont en place pour contrôler les utilisateurs de la messagerie, de l'ERP et d'une manière générale de l'ensemble des serveurs partagés. Un plan de secours pour l'ERP est testé annuellement.

La politique d'assurance du Groupe

D'une manière générale, la Société a le souci de limiter ses risques financiers. C'est ainsi que RADIALL a mis en place une politique de couverture visant à transférer sur des compagnies d'assurance ou à des banques des risques dont les conséquences financières ne seraient pas supportables par le Groupe.

Le Groupe a notamment souscrit des polices mondiales pour les dommages aux biens (incluant la perte d'exploitation), la responsabilité civile (tant générale que produits) et les avaries transports. Ont également fait l'objet d'une couverture spécifique le risque clients, le risque de pollution graduelle ou accidentelle dans les sites sensibles, le risque aéronautique et certains risques relatifs à certaines catégories de personnel.

Enfin de manière régulière, le Groupe fait appel à des contrats à terme ou optionnels pour couvrir une partie de ses risques de change et de taux.

4. Contrôle interne relatif à l'élaboration de l'information financière et comptable de la Société Mère

4.1. Organisation de la fonction comptable

La fonction est structurée autour d'un service comptabilité centrale basé au Siège et de comptabilités Usines. La comptabilité centrale a en charge les tâches suivantes : comptabilité clients, règlements fournisseurs, trésorerie, paie, consolidation et réconciliation des flux inter sociétés, comptabilité générale, établissements des liasses fiscales et relations avec l'administration.

Les comptabilités Usines traitent principalement l'enregistrement des factures fournisseurs (biens, services et immobilisations).

Pour l'essentiel, le principe de séparation des fonctions (enregistrement/paiement) est respecté.

4.2. Comité IFRS

Le comité de pilotage du projet IFRS a eu pour objectif de présenter des comptes conformes aux normes IFRS lors de la publication des comptes 2005. Il a rédigé un manuel de procédures comptables IFRS à destination des principaux acteurs du contrôle interne, disponible sur intranet.

4.3. Organisation des systèmes d'information comptable et financière

La comptabilité fait partie intégrante de l'ERP et s'articule autour d'un plan de comptes unique valable pour l'ensemble du Groupe. A toutes les écritures de comptabilité générale touchant aux comptes de résultat et à certains comptes de bilan, sont associées des écritures analytiques permettant d'établir le reporting mensuel de gestion.

4.4. Procédures d'élaboration de la consolidation des comptes

La consolidation des comptes est effectuée sur un logiciel largement diffusé sur le marché et fonctionnant en client/serveur. Une personne dédiée à la consolidation est sous la responsabilité directe du Chef Comptable. Ces dernières sont régulièrement formées sur les évolutions réglementaires d'une part et sur les fonctionnalités de l'outil informatique d'autre part.

RADIALL procède à deux consolidations au 30 juin et au 31 décembre de chaque année. Un planning précis de consolidation est remis à l'avance à chaque société du Groupe dans une optique prévisionnelle et de raccourcissement des délais.

Avant d'être intégrées et vérifiées dans le logiciel de consolidation, les entités saisissent leur liasse standard sur un tableur normé, disposant de contrôle de cohérence permettant de fiabiliser la qualité de l'information fournie. Une revue critique est effectuée et à tout moment, le service de consolidation peut vérifier à l'aide d'un accès distant aux comptabilités ERP des filiales l'adéquation des liasses avec les chiffres locaux.

4.5. Suivi des provisions

Deux fois par an, pour la clôture au 30 juin et au 31 décembre, la Direction Générale et la Direction Financière passent en revue l'ensemble des postes de provisions inscrites au bilan des différentes sociétés. Ces provisions sont ajustées, au mieux de la connaissance et selon les estimations qui peuvent en être faites dans un souci constant de respect du principe de prudence.

4.6. Relations avec les Commissaires aux Comptes

Les comptes sociaux et consolidés font l'objet d'un audit complet au 31 décembre et d'une revue limitée au 30 juin. Des réunions de préparation, d'avancement et de synthèse ont régulièrement lieu avec les deux cabinets.

Dans les principales filiales, un des Commissaires aux Comptes du collège est également auditeur local. Le Groupe recherchant dans un but d'efficacité à uniformiser les auditeurs locaux, deux filiales asiatiques sont auditées à compter de 2005 par un des Commissaires aux Comptes du collège.

Le Groupe s'appuie sur le réseau d'un de ses Commissaires aux Comptes pour ses besoins en matière d'audit, en particulier à l'international.

Un plan d'audit est discuté annuellement avec les Commissaires aux Comptes. Il permet d'orienter certains travaux sur des domaines de risques particuliers.

Fait à Rosny-sous-Bois, le 23 mars 2006.

Yvon GATTAZ
Président du Conseil de Surveillance

Rapport de gestion sur l'environnement

1. Introduction

Ce rapport de gestion sur l'environnement est basé sur l'activité des sites industriels de la société RADIALL. Il est réalisé à partir des données 2005 et prend en compte :

- les impacts des activités sur l'environnement,
- les mesures prises pour limiter ces impacts,
- la prévention des situations d'urgence,
- les objectifs donnés aux filiales.

2. Les impacts

2.1. Consommation des ressources en France

Les consommations d'eau, de matières premières et d'énergie des quatre sites industriels français de RADIALL ne sont pas significatives. Ceci est dû aux activités développées sur ces sites.

- La consommation d'eau à usage industrielle s'élève à 17 000 m³.

Un seul prélèvement en nappe alluviale est réalisé à hauteur de 865 m³. Les consommations en eau du Traitement de Surface du site de Voreppe ainsi que du refroidissement du site de l'Isle d'Abeau sont les plus représentatives avec respectivement 5 660 m³ et 10 000 m³ d'eau consommée.

Cette consommation est sensiblement en hausse (+ 20 %) par rapport à 2004, elle est due aux augmentations de production.

Une baisse de 50 % des prélèvements en nappe alluviale a été réalisée en 2005.

Un effort de réduction des eaux de refroidissement est prévu pour 2006.

- La consommation d'énergie totale est égale à 12,1 MWh dont 4,4 MWh de gaz pour le chauffage et 7,7 MWh pour l'électricité.

La prise en compte des sources d'énergies renouvelables n'est pas encore réalisée sur les différents sites industriels.

- Au niveau des matières premières, le laiton de décolletage ainsi que les matières plastiques sont les plus utilisés.

2.2. Conditions d'utilisation des sols

L'utilisation des sols se limite à l'implantation des bâtiments et des parkings. Il n'existe pas de dépôts de matières sur sol ni d'épandage. Des rétentions ont été installées sous les machines d'usinage de Voiron. Des déshuileurs sont mis en place lors de l'aménagement des aires de stationnement conformément à la réglementation en vigueur.

2.3. Rejets dans l'air

La partie la plus importante des rejets est constituée par les émissions des chaudières à gaz. Celles-ci sont entretenues et vérifiées afin de limiter au mieux ces rejets.

Les solvants de nettoyage essentiellement dégraissant non chloré, trichloréthylène, dichlorométhane et hydrofluoroéther représentent 6,7 tonnes d'émission. Les rejets d'extraction des bains de traitement de surface (acide, cyanure) sont peu significatifs en quantité mais d'impact plus important. Différents investissements et études sont en cours pour limiter ces rejets.

2.4. Rejets dans l'eau

Le site de Voreppe est celui représentant le plus de risque pour l'environnement. Il possède une station de détoxification permettant de traiter les eaux et bains usés de l'unité de traitement de surface.

Les rejets sont inférieurs à 15 m³ par jour et respectent le seuil des 8 litres par m² de surface produite.

Des mesures sont faites quotidiennement et envoyées aux autorités afin de surveiller les émissions de polluants (cyanure, métaux et DCO). Un manuel d'auto surveillance a été établi avec l'Agence de l'Eau afin d'améliorer continuellement la qualité des rejets et les moyens d'analyse.

Deux sites d'usinage ont des rejets issus d'activité de tribofinition de l'ordre de 1 à 5 m³ par jour.

Des mesures internes de bruit sont faites sous l'égide des Comités d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail et des médecins du travail de chaque site.

RADIALL n'a reçu aucune plainte relative à des nuisances sonores ou olfactives.

2.5. Déchets

- Les Déchets Industriels Banals (DIB) produits par l'ensemble des sites représentent 191 tonnes. Ils sont constitués de papier, cartons, ferraille, copeaux, chute de plastique, déchets de cantine.

- Les Déchets Industriels Spéciaux (DIS) représentent 78 tonnes. La plus grande partie est générée par le traitement de surface : bains cyanurés et métalliques fortement concentrés. Ils sont traités en externe par des entreprises agréées.

Les boues d'hydroxydes métalliques issues du retraitement des eaux de Voreppe représentent une vingtaine de tonnes. Elles sont stockées en centre d'enfouissement agréé.

Les huiles de coupe ainsi que les solvants usagés sont envoyés en recyclage.

Aucun rejet dans le sol n'est effectué sous forme liquide ou solide.

3. Les mesures prises pour l'environnement

Des plans d'actions d'amélioration continue sont en place sur chacun des sites. Ils contiennent des actions correctives et préventives issues d'audit ou de suivi des évolutions réglementaires.

Ces actions ont permis en 2005 :

- de réduire les émissions atmosphériques,
- de diminuer les quantités de polluants rejetés, notamment le chrome 6,
- de poursuivre le programme d'élimination du plomb, du chrome hexavalent et du cadmium des produits RADIALL, conformément à la directive européenne RoHS.

Le site de Voreppe possède un Système de Management de l'Environnement basé sur le référentiel ISO 14001. Ce système est certifié depuis mai 2001, il a été renouvelé en 2004. L'intégration avec le système de management de la qualité est réalisée et apporte une meilleure efficacité de fonctionnement.

La certification ISO 14001 est également obtenue et renouvelée pour le site de Shanghai.

Les principaux sous-traitants sont questionnés ou audités sur leur capacité à respecter l'environnement.

Les investissements liés à l'environnement réalisés en 2005 représentent un montant total de 34 000 €, ce qui est deux fois supérieur au montant prévu à l'origine. L'amélioration des rejets en chrome ainsi que la maîtrise des mesures représentent un coût de 18 000 €.

Les investissements prévus pour 2006 sont très importants (160 000 €). Ils portent essentiellement sur la réduction des émissions atmosphériques.

Un responsable environnement est présent sur chacun des sites. Il a pour mission le suivi des actions d'amélioration, la réception des nouvelles exigences réglementaires et la mise en conformité. L'information du personnel se fait par le biais de panneaux de communication ainsi que par les réunions mensuelles ou d'équipes.

Une sensibilisation à l'environnement, variable selon les sites, est faite pour tout nouvel embauché.

Aucune indemnité n'a été versée par RADIALL pour cause de pollution, et aucune action de réparation à ce titre n'a été engagée contre RADIALL en 2005.

Des plans d'urgence pour limiter d'éventuelles pollutions sont en place et testés lorsque cela est possible (déversements accidentels, exercice incendie).

Des plans ETARE (ETAbblissement REpertorié) sont établis avec les services départementaux de secours pour Voreppe et l'Isle d'Abeau.

4. Les objectifs donnés aux filiales

A travers la Politique Environnement Groupe, les objectifs donnés aux filiales sont les suivants :

- respect des réglementations applicables,
- engagement de prévention des pollutions par une amélioration de la gestion des déchets,
- promotion du respect de l'environnement auprès du personnel.

Les usines de Shanghai (Chine) et de Bangalore (Inde) comportent chacune une ligne de Traitement de Surface.

Pour l'usine de Shanghai, les caractéristiques environnementales sont les suivantes :

- la consommation d'eau représente 21 000 m³, l'énergie électrique 1,6 MWh,
- 4 tonnes de Déchets Industriels Banals et 48 tonnes de Déchets Industriels Spéciaux ont été produits en 2005.

La sensibilisation à l'environnement des nouveaux embauchés est effectuée à leur arrivée.

Le système de management de l'environnement est certifié ISO 14001.

Les dépenses liées à l'environnement se sont portées à 137 000 € en 2005, pour l'amélioration du traitement de l'eau.

Pour l'usine de Bangalore les caractéristiques environnementales sont les suivantes :

- la consommation d'eau représente 500 m³, l'énergie électrique 0,3 MWh,
- 0,5 tonne de Déchets Industriels Spéciaux a été produite en 2005.

Les dépenses liées à l'environnement se sont portées sur l'assèchement des boues de traitement des eaux.

Rapport des Commissaires aux Comptes,

établi en application du dernier alinéa de l'article L 225-235 du Code de Commerce, sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance de la société RADIALL SA, pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre Société, et en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L 225-235 du Code de Commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre Société conformément aux dispositions de l'article L 225-68 du Code de Commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2005.

Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la Société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des objectifs et de l'organisation générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentés dans le rapport du Président,
- prendre connaissance des travaux sous-tendant les informations ainsi données dans le rapport.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la Société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du Président du Conseil de Surveillance, établi en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L 225-68 du Code de Commerce.

Fait à La Défense et Antony, le 13 avril 2006

Christian COMERMANN

MAZARS & GUERARD
Denis GRISON

Comptes consolidés

Bilan consolidé au 31 décembre 2005	p 34
Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2005	p 35
Tableau des flux financiers	p 36
Variation des capitaux propres	p 37
Annexe sur les comptes consolidés au 31 décembre 2005	p 38
Note 1. Principes comptables	p 38
Note 2. Périmètre de consolidation	p 44
Note 3. Information sectorielle	p 45
Note 4. Ecarts d'acquisition et immobilisations incorporelles	p 47
Note 5. Immobilisations corporelles	p 48
Note 6. Autres immobilisations financières et titres mis en équivalence	p 49
Note 7. Stocks	p 50
Note 8. Créances clients	p 50
Note 9. Autres créances	p 50
Note 10. Trésorerie et équivalents de trésorerie	p 51
Note 11. Capitaux propres	p 51
Note 12. Provisions	p 53
Note 13. Dettes financières	p 54
Note 14. Autres dettes	p 55
Note 15. Instruments financiers	p 55
Note 16. Impôts sur les résultats	p 56
Note 17. Effectifs et frais de personnel	p 58
Note 18. Frais de recherche et de développement	p 58
Note 19. Autres produits et charges opérationnels	p 58
Note 20. Dépréciation de l'actif non courant	p 59
Note 21. Dépréciation de l'actif courant et dotations aux provisions	p 59
Note 22. Engagements hors bilan et autres informations	p 59
Note 23. Informations relatives aux parties liées	p 60
Note 24. Evénements postérieurs à la clôture	p 60
Note 25. Effets de la première application des IFRS sur les états financiers consolidés	p 61

Bilan consolidé au 31 décembre 2005

En K€	Note	31/12/05	31/12/04
Immobilisations incorporelles	4	14 767	1 981
Ecart d'acquisition	4	9 086	3 382
Immobilisations corporelles	5	44 273	37 647
Titres mis en équivalence	6	302	0
Autres immobilisations financières	6	410	870
Impôts différés actifs	16	3 462	2 265
Actifs non courants		72 300	46 145
Stocks	7	45 786	40 881
Créances clients et comptes rattachés	8	35 810	29 563
Autres créances	9	5 381	3 587
Impôts sur le résultat	16	8 059	9 424
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10	19 106	24 621
Actifs courants		114 142	108 076
Total actifs		186 442	154 221
Capital	11.1	3 381	3 381
Primes		11 211	11 211
Réserves consolidées		100 174	95 901
Ecart de conversion		3 400	(1 838)
Résultat part du Groupe		10 488	4 541
Intérêts minoritaires		3 677	2 852
Capitaux propres	11	132 331	116 048
Impôts différés passifs	16	8 303	5 064
Dettes financières à long terme	13	1 631	2 103
Provisions non courantes	12	1 681	1 271
Passifs non courants		11 615	8 438
Dettes financières à court terme	13	4 468	230
Dettes fournisseurs		21 109	13 726
Autres dettes	14	13 381	11 909
Provisions courantes	12	1 076	2 115
Impôts sur le résultat	16	2 462	1 755
Passifs courants		42 496	29 735
Total capitaux propres et dettes		186 442	154 221

Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2005

En K€	Note	31/12/05	31/12/04
Chiffre d'affaires		178 107	163 183
Redevances licences		123	125
Autres produits d'exploitation		1 131	1 097
Produits des activités ordinaires		179 361	164 405
Achats consommés		(55 580)	(52 389)
Variation des stocks d'en-cours et de produits finis		625	(109)
Frais de personnel	17	(64 465)	(60 271)
Charges externes		(35 805)	(35 624)
Impôts et taxes		(4 634)	(4 173)
Autres produits & charges opérationnels	19	1 037	277
Dépréciations de l'actif non courant	20	(7 936)	(6 578)
Dépréciations de l'actif courant et dotations aux provisions	21	(2 067)	201
Résultat opérationnel		10 536	5 739
Produits de trésorerie		511	283
Coût de l'endettement financier brut		(291)	(252)
Coût de l'endettement financier net		220	31
Autres produits et charges financiers		309	(173)
Charges d'impôt	16	533	(335)
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	6	(98)	0
Résultat net		11 500	5 262
Résultat des minoritaires		1 012	721
Résultat part du Groupe		10 488	4 541
Résultat par action (en €)	11	4,75	2,06
Résultat dilué par action (en €)	11	4,72	2,05

Tableau des flux financiers

En K€	31/12/05	31/12/04
Résultat net	10 488	4 540
Part des minoritaires dans le résultat des sociétés intégrées	1 012	721
Quote-part de résultat des sociétés en équivalence	98	0
Dotations nettes aux amortissements et provisions	7 936	6 578
Variation nette des provisions pour risques et charges	(146)	1 159
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	245	(441)
Coût des stocks options	37	73
Plus et moins-values de cession	(221)	(1 445)
Charge d'intérêts	291	252
Charge d'impôt	(533)	335
Capacité d'autofinancement	19 207	11 772
Variation des stocks	1	1 064
Variation des créances d'exploitation	(4 823)	(165)
Variation des dettes d'exploitation	6 059	(806)
Variation des autres actifs et passifs	(1 362)	211
Variation du besoin en fonds de roulement	(125)	304
Intérêts décaissés	(280)	(140)
Impôt décaissé	(1 490)	(1 658)
Flux de trésorerie générés par l'activité (A)	17 312	10 278
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(668)	(214)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(7 513)	(6 294)
Acquisition d'immobilisations financières	(68)	(121)
Cession d'immobilisations corporelles	404	2 883
Cession d'immobilisations financières	971	272
Acquisition et cession de filiales, nette de la trésorerie acquise ou cédée	(16 614)	0
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissements (B)	(23 488)	(3 474)
Dividende versé aux actionnaires de RADIAL SA	(1 102)	0
Dividende versé aux minoritaires	(537)	(278)
Achats et cessions d'actions propres	797	(88)
Encaissement provenant d'emprunts	271	405
Remboursement d'emprunts	(3 686)	(433)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement (C)	(4 257)	(394)
Incidence des variations de taux de change (D)	972	(490)
Variation de la trésorerie (A+B+C+D)	(9 461)	5 920
Trésorerie à l'ouverture	24 454	18 534
Trésorerie à la clôture	14 993	24 454

Le rapprochement entre le montant de la trésorerie brute apparaissant au bilan et le montant de la trésorerie nette figurant dans le tableau ci-dessus s'établit de la façon suivante :

En K€	31/12/05	31/12/04
Autres valeurs mobilières de placements	543	5 686
Disponibilités	18 563	18 935
Trésorerie à l'actif	19 106	24 621
Découverts et lignes court termes	(4 113)	(167)
Trésorerie nette	14 993	24 454

Variation des capitaux propres

En K€	Nombre d'actions	Capital	Primes	Réserves et résultat	Ecart de conversion	Part du Groupe	Réserves et résultat	Ecart de conversion	Parts des minoritaires
31 décembre 2003	2 217 960	3 381	11 211	95 916	0	110 508	2 556	0	2 556
Résultat				4 541		4 541	721		721
Distribution de dividendes						0	(255)		(255)
Actions propres				(88)		(88)			0
Coût des programmes de stocks options				73		73			0
Variation de périmètre						0	10		10
Ecart de conversion					(1 838)	(1 838)		(180)	(180)
31 décembre 2004	2 217 960	3 381	11 211	100 442	(1 838)	113 196	3 032	(180)	2 852
Résultat				10 488		10 488	1 012		1 012
Distribution de dividendes				(1 102)		(1 102)	(537)		(537)
Actions propres				797		797			0
Coût des programmes de stocks options				37		37			0
Variation de périmètre						0	(71)		(71)
Ecart de conversion					5 238	5 238		421	421
31 décembre 2005	2 217 960	3 381	11 211	110 662	3 400	128 654	3 436	241	3 677

Annexe sur les comptes consolidés au 31 décembre 2005

Note 1. Principes comptables

1.1. Cadre général

Les états financiers consolidés du Groupe ont été établis conformément à l'ensemble des normes comptables internationales (IFRS) en vigueur. Ils sont conformes à la norme IFRS 1 "Première adoption des IFRS" dans la mesure où ils constituent les premiers états financiers de RADIALl établis selon les normes IFRS. Ces états financiers consolidés ont été établis selon les normes IFRS et les interprétations IFRIC dont l'application est obligatoire au 31 décembre 2005 et qui ont été approuvées par l'Union Européenne au 21 février 2006. Ces normes ont été appliquées de façon constante sur les exercices précédents.

Le Groupe n'a pas opté pour une application anticipée des normes, amendements de norme et interprétations ci-dessous, publiés en 2004 ou 2005 et applicables de manière obligatoire à une date future :

- IFRS 7 "Instruments financiers : informations à fournir", publiée par l'IASB en 2005 et approuvée par l'Union Européenne en janvier 2006,
- l'amendement d'IAS 1 "Présentation des états financiers – Informations à fournir sur le capital", publié par l'IASB en 2005 et applicable pour les exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2007,
- IFRIC 4 "Déterminer si un accord contient un contrat de location", publiée en 2004 et d'application obligatoire à compter des exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2006,
- IFRIC 5 "Droits aux intérêts émanant de fonds de gestion dédiés au démantèlement, à la remise en état et à la réhabilitation de l'environnement", publiée en 2004 et d'application obligatoire à compter des exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2006.

Le Groupe prévoit d'adopter ces textes lorsqu'ils deviendront applicables et n'anticipe aucun impact significatif dans ses états financiers.

1.2. Première adoption des IFRS

La mise en œuvre des normes IFRS par le Groupe est décrite au paragraphe 25 de la présente annexe.

1.3. Méthodes de consolidation

Les sociétés dans lesquelles RADIALl exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont intégrées globalement. Les sociétés dans lesquelles RADIALl exerce une influence notable sont mises en équivalence. Il n'existe pas de sociétés sous contrôle conjoint dans le périmètre de consolidation.

1.4. Conversion des états financiers des filiales étrangères

La devise d'établissement des comptes consolidés est l'euro. Les comptes des filiales utilisant une monnaie de fonctionnement différente sont convertis en euros :

- aux cours de clôture pour les postes du bilan,
- aux cours moyens de la période pour les éléments du compte de résultat.

Les différences de change résultant de l'application de ces cours sont inscrites dans les capitaux propres, en "écarts de conversion".

1.5. Opérations en devises

La comptabilisation et l'évaluation des opérations en devises sont définies par la norme IAS 21 "Effets des variations des cours des monnaies étrangères". En application de cette norme, les opérations libellées en

- Portefeuille client Durée déterminée lors de l'acquisition sans pouvoir excéder 20 ans
- Logiciels 4 à 8 ans

1.10. Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16 "Immobilisations corporelles", la valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition ou de production. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation.

Les subventions d'équipement sont enregistrées en déduction de la valeur brute des immobilisations au titre desquelles elles ont été reçues.

Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charges lorsqu'ils sont encourus sauf s'ils ont pour conséquence d'augmenter de manière significative les performances de l'actif en termes de capacité, d'amélioration de la qualité ou de durée de vie.

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location financement, telles que définies par la norme IAS 17 "Contrats de location", sont présentées à l'actif pour la valeur actualisée des paiements futurs ou la valeur de marché si elle est inférieure. La dette correspondante est inscrite en passifs financiers.

La base amortissable des immobilisations corporelles est constituée du coût d'acquisition, diminuée le cas échéant de la valeur résiduelle estimée. Sauf cas particulier les valeurs résiduelles sont nulles.

Les coûts d'emprunt sont exclus du coût d'acquisition des immobilisations.

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement sur la durée estimée de leur utilisation :

- Constructions 20 ans
- Installations techniques, matériels et outillages 3 à 20 ans
- Matériels informatiques 3 à 4 ans
- Autres immobilisations corporelles 3 à 15 ans

1.11. Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé

Selon la norme IAS 36 "Dépréciation d'actifs", des tests de valorisation sont pratiqués pour les actifs immobilisés corporels et incorporels dès l'apparition d'indices de perte de valeur. Ce test est effectué au minimum une fois par an pour les actifs à durée de vie indéfinie, catégorie limitée pour le Groupe aux écarts d'acquisition et aux marques.

Lorsque la valeur nette comptable de ces actifs devient supérieure au montant le plus élevé de leur valeur d'utilité ou de cession, une dépréciation est enregistrée pour le montant de la différence. La valeur d'utilité est fondée sur les flux de trésorerie futurs actualisés qui seront générés par ces actifs. La méthodologie utilisée pour estimer la valeur recouvrable des actifs à durée de vie indéterminée du Groupe est présentée au paragraphe 4.3. Le prix de cession de l'actif est déterminé par référence à des transactions similaires récentes ou à des évaluations réalisées par des experts indépendants dans une perspective de cession.

1.12. Actifs et passifs financiers

Les actifs financiers comprennent les immobilisations financières, les actifs courants représentant les créances d'exploitation, des titres de créances ou des titres de placement, y compris les instruments dérivés et la trésorerie.

Les passifs financiers comprennent les emprunts, les autres financements et découverts bancaires, les instruments dérivés et les dettes d'exploitation.

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont définies par la norme IAS 39 "Instruments financiers : comptabilisation et évaluation".

1.12.1. Évaluation et comptabilisation des actifs financiers

Actifs disponibles à la vente

Les actifs disponibles à la vente comprennent les titres de participation et les titres de placement. Les titres de participation représentent les intérêts du Groupe dans le capital de sociétés non consolidées. Ils sont

maintenus au bilan à leur coût d'acquisition que le Groupe estime représenter leur juste valeur, en l'absence d'un marché actif. En cas de baisse durable de leur valeur d'utilité, une perte de valeur est constatée. La valeur d'utilité est déterminée en fonction des critères financiers les plus appropriés à la situation particulière de chaque société. Les critères généralement retenus sont : la quote-part des capitaux propres et les perspectives de rentabilité.

Prêts et créances

Cette catégorie inclut les créances rattachées à des participations, les autres prêts et créances. Ces instruments sont comptabilisés au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE). Leur valeur au bilan comprend le capital restant dû, la part non amortie des coûts d'acquisition et les surcotes ou décotes. Ils font l'objet de tests de valeur recouvrable, effectués dès l'apparition d'indices indiquant que celle-ci serait inférieure à la valeur au bilan de ces actifs, et au minimum à chaque arrêté comptable. La perte de valeur est enregistrée en compte de résultat en "autres produits et charges financiers".

Créances clients et autres créances courantes

Les créances clients sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'inventaire, fondée sur la probabilité de leur recouvrement, est inférieure à la valeur comptabilisée.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La ligne "Trésorerie et équivalents de trésorerie" inclut les liquidités ainsi que les placements monétaires immédiatement disponibles dont la valeur n'est pas soumise à l'évolution des cours de bourse. Les placements monétaires sont évalués à leur valeur de marché à la date de clôture, les variations de valeur étant enregistrées en "produits de trésorerie". La trésorerie nette retenue pour le tableau des flux financiers inclut également les découverts bancaires et les lignes de trésorerie court terme.

1.12.2. Évaluation et comptabilisation des passifs financiers

Dettes financières

Les dettes financières sont comptabilisées à leur valeur nominale, nette des frais d'émission connexes qui sont enregistrés progressivement en résultat financier jusqu'à l'échéance selon la méthode du taux d'intérêt effectif. En cas de couverture de variation de valeur de la dette au titre du risque de taux, le montant couvert de la dette ainsi que les instruments de couverture associés figurent au bilan à leur valeur de marché à la date de clôture ; les effets de leur réévaluation sont enregistrés dans le "coût de l'endettement financier brut" de la période. En l'absence de relation de couverture, ou pour la partie inefficace des couvertures, les variations de valeur des instruments dérivés sont enregistrées en résultat financier.

1.12.3. Évaluation et comptabilisation des instruments dérivés

Les instruments dérivés sont évalués à leur juste valeur. Sauf exception détaillée ci-dessous, la variation de juste valeur des instruments dérivés est toujours enregistrée en contrepartie du compte de résultat. Les instruments dérivés peuvent être désignés comme instruments de couverture dans une relation de couverture de juste valeur ou de flux futurs de trésorerie :

- une couverture de juste valeur permet de couvrir le risque de variation de valeur de tout élément d'actif ou de passif, du fait de l'évolution des taux de change,
- une couverture de flux futurs de trésorerie permet de couvrir les variations de valeur des flux futurs de trésorerie attachés à des actifs ou passifs existants ou futurs.

La comptabilité de couverture est applicable si :

- la relation de couverture est clairement définie et documentée à la date de sa mise en place,
- l'efficacité de la relation de couverture est démontrée dès son origine, et tant qu'elle perdure.

L'application de la comptabilité de couverture a les conséquences suivantes :

- pour les couvertures de juste valeur d'actifs ou de passifs existants, la partie couverte de ces éléments est évaluée au bilan à sa juste valeur. La variation de cette juste valeur est enregistrée en contrepartie du compte de résultat, où elle est compensée par les variations symétriques de juste valeur des instruments financiers de couverture, dans la mesure de leur efficacité,
- pour les couvertures de flux futurs de trésorerie, la partie efficace de la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est enregistrée directement en contrepartie de la situation nette, la variation de juste valeur de la partie couverte de l'élément couvert n'étant pas enregistrée au bilan. La variation de valeur de la part inefficace est comptabilisée en autres produits et charges financiers. Les montants enregistrés en situation nette sont repris au compte de résultat symétriquement au mode de comptabilisation des éléments couverts.

En l'absence de relation de couverture, la variation de juste valeur de ces instruments de couverture est enregistrée au compte de résultat dans le poste "autres produits et charges opérationnels" s'il s'agit de couvrir des flux opérationnels. Si ces instruments de couverture sont relatifs à des flux de financement, la variation de valeur de marché est enregistrée en "autres produits et charges financiers".

A ce stade, le Groupe a décidé de retenir le principe d'évaluation en juste valeur de l'intégralité des instruments de couverture en devises en constatant la variation de juste valeur de ces instruments entre deux périodes en résultat, renonçant donc à appliquer la comptabilité de couverture.

1.13. Stocks

Conformément à la norme IAS 2 "Stocks", les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation. Le coût des stocks est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré. Il incorpore, sur la base d'un niveau d'activité normal, les charges directes et indirectes de production. Les coûts d'emprunt ne sont pas inclus dans le coût des stocks.

Les dépréciations de stocks sont établies le plus souvent en raison de l'obsolescence des produits concernés ou sur la base de leur perspective d'écoulement.

1.14. Impôts

Conformément à la norme IAS 12 "Impôts sur le résultat", des impôts différés sont constatés sur toutes les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales, ainsi que sur les déficits fiscaux, selon la méthode du report variable.

Le taux d'impôt retenu pour le calcul des impôts différés est celui connu à la date de clôture. Les effets des changements de taux sont enregistrés sur la période au cours de laquelle la décision de ce changement est prise. Les économies d'impôt résultant de déficits fiscaux reportables sont enregistrés en impôts différés actifs et dépréciés le cas échéant, seuls les montants dont l'utilisation est probable étant maintenus à l'actif du bilan.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés. Les impôts dus au titre des réserves distribuables des filiales sont provisionnés à hauteur des distributions envisagées.

1.15. Actions propres

Toutes les actions propres détenues par le Groupe sont enregistrées à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Le résultat de la cession éventuelle des actions propres est inscrit directement en capitaux propres.

1.16. Provisions

Conformément à la norme IAS 37 "Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels", une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue.

de celui-ci. Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution.

1.17. Engagements de retraites et assimilés

Conformément à la norme IAS 19 "Avantages du personnel", les sommes versées par RADIALL à ses salariés sont évaluées suivant le régime des cotisations définies ou suivant le régime des prestations définies.

Dans le cadre des régimes à cotisations définies, le Groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de primes ; la charge qui correspond aux primes versées est prise en compte en résultat sur l'exercice.

Dans le cadre des régimes à prestations définies, l'obligation du Groupe porte sur des montants futurs. Les engagements sont évalués suivant la méthode des unités de crédits projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale. Cette obligation finale est ensuite actualisée.

Ces calculs intègrent principalement :

- une hypothèse de date de la retraite,
- un taux d'actualisation financière,
- un taux d'inflation,
- des hypothèses d'augmentation de salaires et de taux de rotation du personnel.

Ces évaluations sont effectuées tous les ans sauf lorsque des modifications d'hypothèses nécessitent des chiffrages à une fréquence plus rapprochée. Les gains et pertes actuariels sur les engagements ou sur les actifs financiers du régime sont reconnus au niveau du résultat opérationnel l'année de leur constatation.

1.18. Chiffre d'affaires

Conformément à la norme IAS 18 "Revenus", les ventes de connecteurs sont comptabilisées en chiffre d'affaires à la date de transfert des risques et avantages liés à la propriété. Celle-ci correspond généralement à la date de livraison.

1.19. Plans d'options

Des options d'achat et de souscription d'actions sont accordées aux dirigeants et à certains salariés du Groupe. Conformément à la norme IFRS 2 "Paiement fondé sur des actions", les options sont évaluées à la date d'octroi. Le Groupe utilise pour les valoriser le modèle mathématique Black & Scholes. Les évolutions de valeur postérieures à la date d'octroi sont sans incidence sur cette évaluation initiale.

La valeur des options est notamment fonction de leur durée de vie attendue, que le Groupe estime correspondre à leur période d'indisponibilité fiscale. Cette valeur est enregistrée en charges de personnel linéairement entre la date d'octroi et la date de maturité – période d'acquisition des droits – avec une contrepartie directe en capitaux propres.

1.20. Résultat par action

Le résultat par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice, sous déduction des actions propres inscrites en diminution des capitaux propres.

Le résultat par action après dilution est établi sur la base du nombre moyen pondéré d'actions avant dilution, majoré du nombre moyen pondéré d'actions qui résulterait de la levée, durant l'exercice, des options de souscription existantes ou de tout autre instrument dilutif. Les fonds recueillis au titre de ces options sont présumés affectés dans ce calcul au rachat d'actions RADIALL au prix du marché.

Note 2. Périmètre de consolidation

2.1. Evolution du périmètre

RADIALL a acquis début mai 2005 100 % de la société APPLIED ENGINEERING PRODUCTS ("AEP"), située dans le Connecticut aux USA, spécialisée dans la connectique aéronautique et militaire. Cette société a été consolidée par intégration globale à compter du 1^{er} mai 2005. RADIALL a également acheté la totalité des intérêts minoritaires dans la filiale RADIALL NIHON KK.

Début 2005, RADIALL a pris une participation minoritaire (40 %) dans la société D-LIGHTSYS (cf. paragraphe 6.2.) qui développe des solutions autour de la fibre optique. Cette société a été mise en équivalence à compter du 1^{er} janvier 2005. Il est à noter que la société D-LIGHTSYS doit procéder au cours de l'année 2006 à l'émission au profit de RADIALL d'obligations convertibles en actions ("OCA"). RADIALL aura ensuite la possibilité soit de se faire rembourser ces OCA dans un délai de deux ans après leur émission, soit de les convertir en actions à compter du 1^{er} janvier 2007.

2.2. Liste des sociétés consolidées

Sociétés consolidées par intégration globale	Pays	Zone géographique	% d'intérêt	% de contrôle
RADIALL SA	France	France	100 %	100 %
RADIALL SYSTEMS	France	France	72 %	90 %
RADIALL VENTURES CAPITAL	France	France	80 %	80 %
RADIALL Ltd	Grande-Bretagne	Europe	100 %	100 %
RADIALL GmbH	Allemagne	Europe	100 %	100 %
RADIALL B.V.	Pays-Bas	Europe	100 %	100 %
RADIALL A.B.	Suède	Europe	100 %	100 %
RADIALL ELETTRONICA SRL	Italie	Europe	100 %	100 %
RADIALL AMERICA Inc	USA	Amériques	100 %	100 %
JERRIK CONNECTING DEVICES Inc	USA	Amériques	100 %	100 %
RADIALL INCORPORATED	USA	Amériques	100 %	100 %
RADIALL WATERBURY (ex FUTURISTICS)	USA	Amériques	100 %	100 %
AEP	USA	Amériques	100 %	100 %
RADIALL DO BRASIL	Brésil	Amériques	99 %	99 %
RADIALL ELECTRONICS (ASIA) Ltd	Hong-Kong	Asie	55 %	55 %
RADIALL INTERNATIONAL Ltd	Hong-Kong	Asie	100 %	100 %
RADIALL PROTECTRON Ltd	Inde	Asie	51 %	51 %
NIHON RADIALL KK	Japon	Asie	100 %	100 %
SHANGHAI RADIALL ELECTRONICS CO. Ltd	Chine	Asie	76 %	80 %
Sociétés consolidées par mise en équivalence				
D-LIGHTSYS	France	France	32 %	40 %

2.3. Acquisition de la société AEP

Le tableau suivant résume les modalités d'affectation du prix payé, sur la base du bilan d'AEP au 30 avril 2005 :

En K€	Valeur retenue par RADIALL	Valeur comptable
Immobilisations incorporelles	11 208	12
Immobilisations corporelles	4 910	3 153
Ecart d'acquisition	4 398	0
Stocks	2 412	2 349
Impôts différés	(4 929)	17
Autres actifs et passifs courants	417	417
Dettes financières	(2 954)	(2 954)
Trésorerie	104	104
Coût total de l'acquisition	15 566	

Les immobilisations incorporelles incluent 6,2 M€ au titre de la marque AEP et 5 M€ au titre du portefeuille clients qui est amorti sur 15 ans.

La société AEP a été acquise le 10 mai 2005. Depuis son acquisition la société AEP a contribué à 531 K€ au résultat net du Groupe. Si l'acquisition avait eu lieu au 1^{er} janvier 2005 le résultat net consolidé part du Groupe aurait été de 10 854 K€ et le chiffre d'affaires consolidé de 182 985 K€.

Note 3. Information sectorielle

3.1. Secteurs d'activité et zones géographiques

RADIALL a une activité principale prépondérante qui est la fabrication de connecteurs et de composants associés trouvant leurs débouchés dans les applications électroniques.

RADIALL considère opérer sur un seul secteur d'activité. En ce qui concerne les secteurs géographiques RADIALL a déterminé quatre secteurs : France, Europe hors France, Amériques et Asie.

Les informations présentées en 3.3. sont établies sur la base de l'implantation géographique des clients.

3.2. Informations par zone géographique d'implantation des filiales

En K€ au 31 décembre 2005	France	Europe hors France	Amériques	Asie	Elimination	Total
Chiffre d'affaires (hors Groupe)	55 908	33 547	62 197	26 455		178 107
Ventes interzones	58 710	2 038	4 202	10 208	(75 158)	0
Total	114 618	35 585	66 399	36 663	(75 158)	178 107
Résultat opérationnel	9 021	5 054	351	6 081	(9 971)	10 536
Actifs non courants	56 772	1 444	69 077	5 587	(60 580)	72 300
Actifs courants	95 862	16 595	31 312	19 080	(48 707)	114 142
Passifs non courants	(5 720)	(158)	(5 783)	(14)	60	(11 615)
Passifs courants	(34 262)	(4 957)	(40 979)	(10 581)	48 283	(42 496)
Capitaux employés	112 652	12 924	53 627	14 072	(60 944)	132 331
Investissements	5 449	83	1 432	1 217		8 181
Dotations aux amortissements	(5 665)	(180)	(1 546)	(623)	78	(7 936)
Charges sans contrepartie en trésorerie, autres que les amortissements	(158)	34	(12)			(136)
Quote-part de résultat dans les sociétés mises en équivalence	(98)					(98)

En K€ au 31 décembre 2004	France	Europe hors France	Amériques	Asie	Elimination	Total
Chiffre d'affaires (hors Groupe)	59 919	34 866	44 672	23 726		163 183
Ventes interzones	56 481	2 656	4 186	9 250	(72 573)	0
Total	116 400	37 522	48 858	32 976	(72 573)	163 183
Résultat opérationnel	(1 251)	4 553	(116)	2 788	(235)	5 739
Actifs non courants	56 433	790	25 136	4 262	(40 476)	46 145
Actifs courants	80 100	21 070	20 585	14 660	(28 339)	108 076
Passifs non courants	(7 928)	(310)	(200)			(8 438)
Passifs courants	(29 926)	(4 516)	(13 123)	(10 005)	27 835	(29 735)
Capitaux employés	98 679	17 034	32 398	8 917	(40 980)	116 048
Investissements	3 994	81	1 260	1 173		6 508
Dotations aux amortissements	(5 478)	(180)	(676)	(322)	78	(6 578)
Charges sans contrepartie en trésorerie, autres que les amortissements	(532)	(181)	(78)			(791)

3.3. Chiffre d'affaires par zone géographique d'implantation des clients

En M€	31/12/05		31/12/04	
France	32,0	18,0 %	35,0	21,4 %
Autres pays d'Europe	50,9	28,6 %	53,0	32,5 %
Amériques	62,2	34,9 %	44,7	27,4 %
Asie et reste du monde	33,0	18,5 %	30,5	18,7 %
Total	178,1	100,0 %	163,2	100,0 %

Note 4. Ecarts d'acquisition et immobilisations incorporelles

4.1. Evolution de la valeur nette comptable

En K€	Ecarts d'acquisition	Frais de recherche	Brevet, licences	Autres immobilisations incorporelles	Total immobilisations incorporelles
Valeur brute					
A l'ouverture de l'exercice	3 382	0	5 010	1 432	6 442
Acquisitions		344	324		668
Sorties			(523)		(523)
Changement de périmètre	4 398		5 032	6 182	11 214
Change	1 306		849	1 023	1 872
Autres			12	(2)	10
A la clôture de l'exercice	9 086	344	10 704	8 635	19 683
Amortissements / dépréciations					
A l'ouverture de l'exercice	0	0	(3 940)	(521)	(4 461)
Dotations			(752)	(96)	(848)
Dépréciations (dotations & reprises)			40		40
Sorties			509		509
Change			(77)	(50)	(127)
Autres			(29)		(29)
A la clôture de l'exercice	0	0	(4 249)	(667)	(4 916)
Valeur nette à l'ouverture	3 382	0	1 070	911	1 981
Valeur nette à la clôture	9 086	344	6 455	7 968	14 767

Les mouvements de périmètres correspondent à l'entrée de la société AEP dans le périmètre de consolidation du Groupe.

4.2. Détail des écarts d'acquisition à la clôture de l'exercice

En K€	31/12/04	31/12/05
AEP		5 078
RADIALL INCORPORATED	1 641	1 895
RADIALL SHANGHAI	1 054	1 248
RADIALL DO BRASIL	442	582
JERRIK	242	279
PROTECTRON	3	4
Total	3 382	9 086

4.3. Méthodologie utilisée pour estimer la valeur recouvrable des écarts d'acquisition et autres actifs à durée de vie indéterminée

Les tests de dépréciation des écarts d'acquisition sont réalisés au niveau d'une Unité Génératrice de Trésorerie ("UGT"). Une UGT est le plus petit groupe identifiable d'actifs dont l'utilisation continue génère des flux de trésorerie qui sont largement indépendants des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupe d'actifs. Les UGT identifiés dans le Groupe sont les entités juridiques.

La valeur recouvrable des UGT est calculée à partir de la valeur d'utilité en utilisant les prévisions de flux de trésorerie qui se fondent sur les budgets financiers approuvés par la direction. Les hypothèses clés utilisées sont :

- la croissance des ventes,
- les taux de marge brute,
- le taux d'actualisation.

Les taux de croissance des ventes sont déterminés en fonction des analyses de marchés réalisées en interne et sur la base des informations externes disponibles. Les taux de croissance sont dans tous les cas nuls après cinq ans.

Les taux de marge brute retenus sont ceux constatés sur une base historique, ajustés en fonction des budgets du Groupe.

Le taux d'actualisation appliqué à ces prévisions est de 14,1 % et correspond à un coût moyen pondéré du capital.

RADIALL réalise chacun de ses investissements dans une optique d'intégration horizontale à long terme. En conséquence les flux de trésorerie sont projetés sur une période de 20 ans sans valeur résiduelle de cession.

La variation à la baisse (taux de croissance et taux de marge brute) ou à la hausse (taux d'actualisation) de 1 % des hypothèses retenues n'a pas d'impact sur la valeur recouvrable des écarts d'acquisition et autres actifs à durée de vie indéterminée.

Note 5. Immobilisations corporelles

5.1. Evolution de la valeur nette comptable

En K€	Terrains	Constructions	Installations techniques	Autres immobilisations	Immobilisations en cours	Total
Valeur brute						
A l'ouverture de l'exercice	852	20 123	70 319	9 738	925	101 957
Acquisitions		427	4 975	828	1 283	7 513
Cessions		(107)	(4 374)	(2 046)	(159)	(6 686)
Changement de périmètre	271	3 451	1 109	78		4 909
Change	80	953	1 963	365	18	3 379
Autres		126	7	59	(69)	123
A la clôture de l'exercice	1 203	24 973	73 999	9 022	1 998	111 195
Amortissements / dépréciations						
A l'ouverture de l'exercice		(11 549)	(45 476)	(7 286)	0	(64 311)
Dotations		(873)	(5 628)	(1 105)		(7 606)
Cessions		97	3 800	1 823		5 720
Change		(154)	(776)	(269)		(1 199)
Autres		(540)	938	76		474
A la clôture de l'exercice	0	(13 019)	(47 142)	(6 761)	0	(66 922)
Valeur nette à l'ouverture	852	8 574	24 843	2 452	925	37 647
Valeur nette à la clôture	1 203	11 954	26 857	2 261	1 998	44 273

5.2. Immobilisations en location-financement

En K€	Terrains	Constructions	Autres immobilisations	Total
Valeur nette à l'ouverture	38	1 545	577	2 160
Valeur nette à la clôture	38	1 455	53	1 546

5.3. Information sur les autres dépréciations d'actif

Les autres dépréciations d'actifs concernent les stocks et les créances clients (Voir notes 7 et 8).

Note 6. Autres immobilisations financières et titres mis en équivalence

6.1. Evolution de la valeur nette comptable des autres immobilisations financières

En K€	Titres de placement	Prêts et créances	Total autres immobilisations financières
Valeur brutes à l'ouverture de l'exercice	1 001	214	1 215
Acquisitions		235	235
Cessions	(1 001)	(52)	(1 053)
Change		13	13
Valeurs brutes à la clôture de l'exercice	0	410	410
Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	(345)	0	(345)
Dotations			
Cessions	345		345
Dépréciation à la clôture de l'exercice	0	0	0
Valeur nette à l'ouverture	656	214	870
Valeur nette à la clôture	0	410	410

6.2. Sociétés mises en équivalence

En K€	D-LIGHTSYS
A l'ouverture de l'exercice	0
Quote-part du résultat net	(98)
Entrée dans le périmètre de consolidation	400
A la clôture de l'exercice	302

Les informations financières concernant D-LIGHTSYS sont présentées de façon synthétique ci-dessous :

En K€	D-LIGHTSYS
Total des actifs	612
Total des dettes et subventions	(197)
Actif net	415
Actif net part du Groupe avant écart d'acquisition	166
Ecart d'acquisition	136
Actif net part du Groupe	302
Chiffre d'affaires	195
Résultat net de la période	(245)
Quote-part de résultat net	(98)

Note 7. Stocks

En K€	31/12/05	31/12/04
Matières premières et approvisionnements	41 626	38 442
En cours de biens et services	3 906	3 862
Produits intermédiaires et finis	18 502	17 445
Valeurs brutes	64 034	59 749
Dépréciations matières premières et approvisionnements	(13 543)	(14 559)
Dépréciations produits finis	(238)	(119)
	(4 467)	(4 190)
Dépréciations	(18 248)	(18 868)
Dépréciations en %	28,5 %	31,6 %
Valeur nette	45 786	40 881

Note 8. Créances clients

En K€	31/12/05	31/12/04
Créances clients	36 975	30 953
Dépréciations	(1 165)	(1 390)
Dépréciations en %	3,2 %	4,5 %
Valeurs nettes	35 810	29 563

Toutes les créances ont une échéance inférieure à 1 an.

Note 9. Autres créances

En K€	31/12/05	31/12/04
Créances fiscales et sociales	3 814	2 083
Instruments dérivés (voir également note 15)	0	46
Charges constatées d'avance	717	797
Autres créances diverses	850	661
Total	5 381	3 587

Note 10. Trésorerie et équivalents de trésorerie

En K€	31/12/05	31/12/04
Placements à moins de 3 mois	543	5 686
Disponibilités	18 563	18 935
Trésorerie à l'actif	19 106	24 621
Découverts et lignes court termes	(4 113)	(167)
Trésorerie nette	14 993	24 454

Note 11. Capitaux propres

11.1. Composition du capital social

Le capital social s'élève à 3 381 268 €. Il est composé de 2 217 960 actions sans valeur nominale. Il n'y a eu aucun mouvement en 2005. Les actions nominatives détenues depuis 4 ans au moins, bénéficient d'un droit de vote double.

11.2. Options de souscriptions d'actions

Description des plans	Plan 1		Plan 2	
Date de décision du Directoire	03/11/03		26/09/05	
Date d'acquisition des droits	Nov. 2003 à nov. 2007		Sept. 2005 à sept. 2009	
Nombre de bénéficiaires	85		7	
Durée de vie estimée	4 ans		4 ans	
Prix de l'action à la date d'attribution	59,5		57,45	
Volatilité attendue	18,6 %		16,5 %	
Taux sans risque	3,0 %		3,5 %	
Ratio de dividende attendu	0 %		1 %	
Prix d'exercice	59		57	
Juste valeur estimée des options accordées	11,83		9,5	
Nombre d'options accordées	14 200		4 200	
	Nombre	Prix exercice	Nombre	Prix exercice
Options en circulation en début d'exercice	14 200	59	0	
Attribuées pendant la période	0		4 200	57
Renoncées pendant la période	(500)		0	
Exercées pendant la période	0		0	
Expirées pendant la période	0		0	
En circulation en fin de période	13 700	59	4 200	57
Exercable en fin de période	10 275	59	1 050	57
Valorisation initiale du plan	167 986		39 900	
Montant enregistré en charges dans l'exercice	33 247		5 195	

11.3. Titres d'autocontrôle

Dans le cadre des autorisations données par les Assemblées Générales Ordinaires, des actions RADIAL ont été rachetées par le Groupe. La part du capital social détenu a évolué de la façon suivante :

En nombre d'actions	31/12/05
Détention à l'ouverture	17 681
Achats d'actions	11 453
Ventes d'actions	(24 626)
Levées d'options d'achat	0
Détention à la clôture	4 508
Dans le cadre d'animation du cours de bourse	4 508
Couverture des options d'achat	0

Le coût d'acquisition des titres achetés ainsi que le produit de cession des titres vendus ont été imputés sur la situation nette.

11.4. Résultat par action

	31/12/05	31/12/04
Résultat part du Groupe	10 487 627	4 540 562
Nombre d'actions (moyenne pondérée) en circulation sur la période	2 217 960	2 217 960
Nombre d'actions (moyenne pondérée) d'autocontrôle sur la période	11 095	15 594
Nombre d'actions retenues	2 206 865	2 202 366
Résultat par action	4,75	2,06

11.5. Résultat dilué par action

	31/12/05	31/12/04
Résultat net part du Groupe	10 487 627	4 540 562
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation sur la période	2 206 865	2 202 366
Effet de la dilution :		
Options de souscriptions attribuées dans le cadre des plans de "stock-options"	14 469	12 341
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires ajusté pour le résultat dilué par action	2 221 334	2 214 707
Résultat net dilué par action	4,72	2,05

11.6. Dividende proposé

Le Directoire qui s'est tenu le 24 mars 2006, a proposé une distribution de 0,92 € par action. Cette distribution est conditionnée à l'approbation des actionnaires lors de l'Assemblée Générale convoquée le 16 mai 2006.

Note 12. Provisions

12.1. Evolution des provisions courantes et non courantes

En K€	Ouverture	Dotations	Utilisations	Reprises non utilisées	Ecart de change	Clôture
Indemnités de fin de carrière	1 271	410				1 681
Provisions non courantes	1 271	410	0	0	0	1 681
Risques techniques et commerciaux	816	277	(50)	(438)	56	661
Restructuration	961	39	(912)	(4)		84
Autres risques	338	237		(257)	13	331
Provisions courantes	2 115	553	(962)	(699)	69	1 076

12.2. Engagements de retraite

Hypothèses retenues pour les indemnités de fin de carrière

	2005	2004
Age de départ à la retraite	63	63
Taux d'évolution des salaires	2,8 %	2,8 %
Taux d'inflation	2,0 %	2,0 %
Taux attendu de rendement	4,5 %	4,5 %
Turnover	3,0 %	3,0 %
Table de mortalité	TV88/90	TV88/90
Modalité de départ	100 % à l'initiative du salarié	100 % à l'initiative du salarié

Coût des services rendus

En K€	2005	2004
Coût des services rendus à l'ouverture	2 760	2 673
Coût des services rendus de l'exercice	136	138
Prestations versées au cours de l'exercice	(148)	(29)
Pertes (Gains) actuariels générés au cours de l'exercice	210	(148)
Coût financier de l'exercice	128	126
Coût des services rendus à la clôture	3 085	2 760

Actifs de couverture

En K€	2005	2004
Juste valeur des actifs à l'ouverture	1 489	1 456
Rendement attendu des actifs	65	65
Gain (Pertes) actuariels générés au cours de l'exercice sur les actifs	(1)	(3)
Prestations servies dans l'année	(148)	(29)
Cotisations employeur	0	0
Modification de régime	0	0
Juste valeur des actifs à la clôture	1 406	1 489

Montants comptabilisés au bilan et au compte de résultat

En K€	2005	2004
Passif comptabilisé au bilan	1 681	1 271
Coût des services rendus de l'exercice	136	138
Coût financier de l'exercice	129	126
Rendement attendu des actifs	(65)	(65)
Pertes (Gains) actuariels générés au cours de l'exercice	210	(145)
Charge comptabilisée au compte de résultat	410	54
En K€	2005	2004
Passif à l'ouverture	1 271	1 217
Charge comptabilisée au compte de résultat	410	54
Prestations versées au cours de l'exercice		
Passif à la clôture	1 681	1 271
Impact net résultat	410	54

L'impact de la variation de 1 point du taux d'évolution des salaires aurait un impact de 360 K€ sur les comptes 2005.

Note 13. Dettes financières

Au 31/12/05 En K€	Courant < 1 an	de 1 à 5 ans	Non courant plus de 5 ans	Total
Avances remboursables		788		788
Contrats de location financement	355	508	335	843
Crédit de trésorerie	4 113			0
Total	4 468	1 296	335	1 631
Dettes en EUR	4 361	1 296	335	1 631
Dettes en USD				0
Dettes en autres devises	107			0
Total	4 468	1 296	335	1 631
Au 31/12/04 En K€	Courant < 1 an	de 1 à 5 ans	Non courant plus de 5 ans	Total
Avances remboursables		658		658
Contrats de location financement	63	1 040	405	1 445
Crédit de trésorerie	167			0
Total	230	1 698	405	2 103
Dettes en EUR	214	1 574	405	1 979
Dettes en USD				0
Dettes en autres devises	16	124		124
Total	230	1 698	405	2 103

Note 14. Autres dettes

En K€	31/12/05	31/12/04
Avances sur commandes	65	404
Dettes fiscales et sociales	10 595	9 730
Dettes sur immobilisations	421	426
Instruments dérivés	255	54
Dettes diverses	1 115	1 020
Comptes de régularisation	930	275
Total	13 381	11 909

Note 15. Instruments financiers

15.1. Gestion des risques financiers

RADIALL est exposé à une grande variété de risques financiers. Les risques principaux sont le risque de change, le risque de crédit et dans une moindre mesure le risque de taux. Les risques de change et de taux d'intérêt sont gérés de manière centrale par le Groupe. Toutes les transactions financières réalisées par le Groupe sont contractées uniquement avec des partenaires disposant d'une notation de premier rang reçue d'une agence spécialisée.

Risque de change

L'exposition au risque de change provient essentiellement des achats et des ventes réalisés par les filiales du Groupe dans d'autres monnaies que leur monnaie fonctionnelle.

Les actifs, passifs, produits et charges des entités opérationnelles du Groupe sont enregistrés dans diverses devises, principalement le dollar US. Les états financiers du Groupe sont présentés en euros. Les actifs, passifs, produits et charges enregistrés dans des devises autres que l'euro doivent être convertis en euros au taux de change applicable pour être inclus dans les états financiers consolidés du Groupe.

Le Groupe recourt aux instruments dérivés uniquement pour couvrir son exposition aux risques financiers liés à son activité commerciale et à ses positions financières. Cette politique lui interdit de prendre ou d'autoriser ses filiales à prendre des positions spéculatives sur le marché. D'une manière générale les filiales ne sont pas autorisées à utiliser des instruments dérivés.

Risque de crédit

Le risque sur les crédits clients est géré par le service de Crédit Management qui s'assure du respect des procédures du recouvrement des créances et coordonne les limites de crédit pour les clients internationaux. Pour la plupart des entités européennes et asiatiques, une assurance crédit a été souscrite auprès d'un assureur de renom.

Exposition financière

La politique générale du Groupe consiste à ce que ses filiales empruntent et investissent dans la même devise que leur devise fonctionnelle, afin de réduire leur exposition financière aux fluctuations des taux de change.

Risque de taux d'intérêt

L'exposition du Groupe aux variations de taux d'intérêt est due principalement à son endettement. Afin de réduire ce risque, le Groupe utilise des contrats d'échange de taux d'intérêts (swaps).

15.2. Instruments liés à la gestion du risque de change

Nominal en milliers de devise Valorisation en K€	Nominal	Valeur de marché
Options achetées (call USD)	3 000	2
Options vendues (put USD)	3 000	(17)
Termes désactivant (USD)	10 500	(242)
Total		(257)

15.3. Instruments liés à la gestion du risque de taux

En K€	Nominal	Valeur de marché
EUR		
Swaps de taux variable/variable	1 250	2

Dans le cadre de sa politique de couverture contre l'exposition aux risques de taux et afin de couvrir les échéances du crédit-bail immobilier, RADIALL a mis en place l'opération suivante :

- échange de conditions d'intérêts jusqu'au 1^{er} janvier 2012. RADIALL est payeur du LIBOR 12 mois (avec un plafond à 3 % si le taux LIBOR 12 mois est inférieur à 4,65 %) contre LIBOR 3 mois,
- le montant notionnel est amorti de 200 000 € par an de manière linéaire. Au 31 décembre 2005, le montant notionnel s'élève à 1 250 000 €.

15.4. Synthèse des instruments financiers

En K€	31/12/05	31/12/04
Actif	0	46
Passif	(257)	(54)
Total risque de change	(257)	(8)
Actif		
Passif	2	
Total risque de taux	2	0
Total actif	0	46
Total passif	(255)	(54)
Total (net)	(255)	(8)

Note 16. Impôts sur les résultats

16.1. Analyse de la charge d'impôt

La charge d'impôts s'analyse comme suit :

En K€	31/12/05	31/12/04
France	(98)	(97)
Etranger	(2 465)	(1 820)
Impôts exigibles	(2 563)	(1 917)
France	2 329	1 024
Etranger	767	558
Impôts différés	3 096	1 582
Total charge d'impôt	533	(335)

16.2. Réconciliation entre l'imposition théorique et l'imposition effective

Les éléments de réconciliation sont les suivants :

En K€	31/12/05	31/12/04
Résultat avant impôt	11 065	5 597
Impôt théorique aux taux applicables dans chaque pays	(2 542)	(1 135)
Impacts des charges non déductibles et des revenus non taxables	(71)	(47)
Effet des variations de taux d'impôt	(49)	146
Impôts différés non constatés sur les déficits de la période	(11)	(335)
Constatation de produits d'impôts non activés antérieurement	3 031	825
Autres	175	211
Total	533	(335)

Le produit d'impôt constaté et qui n'avait pas été activé antérieurement concerne principalement RADIALL SA et RADIALL Ltd.

16.3. Position nette des impôts différés

En K€	31/12/05	31/12/04
Impôts différés actifs	3 462	2 265
Impôts différés passifs	(8 303)	(5 064)
Impôts différés nets	(4 841)	(2 799)

16.4. Principaux actifs et passifs d'impôts différés consolidés

En K€	31/12/05	31/12/04
Effet des reports déficitaires	4 504	5 424
Effet fiscal des différences temporaires liés aux :		
Ecart d'acquisition	(216)	215
Autres actifs non courants	(11 808)	(7 192)
Stocks	1 434	908
Autres actifs courants	236	(195)
Provision pour risques	1 642	1 686
Autres dettes	566	397
Autres	89	44
Impact fiscal des différences temporaires	(8 057)	(4 137)
Impôts différés actif (passif) bruts	(3 553)	1 287
Provision pour dépréciation des impôts différés actifs	(1 288)	(4 086)
Impôts différés nets	(4 841)	(2 799)

Les impôts différés sur déficits sont reportables sans limitation de durée.

Les impôts différés sur actifs non courants sont composés pour l'essentiel des impôts différés sur amortissements dérogatoires (RADIALL SA 5,8 M€ en 2005 et 6,4 M€ en 2004) et des impôts différés reconnus lors de l'acquisition d'AEP (5,6 M€ en 2005).

16.5. Détail de l'impôt courant à l'actif du bilan

En K€	31/12/05	31/12/04
Impôts société (acomptes et crédits d'impôts)	934	2 299
Carryback	7 125	7 125
Total	8 059	9 424

16.6. Impôt courant au passif du bilan

L'impôt sur le résultat figurant au passif du bilan concerne les dettes d'impôts de certaines sociétés du Groupe.

Note 17. Effectifs et frais de personnel

En K€	31/12/05		31/12/04	
Personnel extérieur	5 600		6 326	
Salaires	41 989		39 086	
Charges sur salaire	16 839		14 785	
Stocks options	37		74	
Total	64 465		60 271	
France	41 846		41 223	
International	22 619		19 048	
Total	64 465		60 271	
Effectifs moyens	31/12/05		31/12/04	
	interne	externe	interne	externe
France	992	102	1 000	143
International	725	260	625	241
Total	1 717	362	1 625	384

Note 18. Frais de Recherche et de Développement

En K€	31/12/05	31/12/04
Total des dépenses engagées	14 701	13 100
Frais de développement activés	344	0
Frais non activés	14 357	13 100
Amortissement des frais de développement activés	0	0
Total	14 357	13 100

Les frais de développement activés concernent 2 projets pour des clients du secteur Aéronautique. Les livraisons doivent débiter en 2006. L'amortissement est prévu en fonction des quantités produites.

Note 19. Autres produits et charges opérationnels

En K€	31/12/05	31/12/04
Résultat de change	1 108	(814)
Résultat lié à des cessions d'actifs	(215)	1 445
Subventions	230	0
Autres produits et charges	(86)	(354)
Total	1 037	277

Note 20. Dépréciation de l'actif non courant

Les montants au titre de 2004 et 2005 correspondent aux dotations aux amortissements des immobilisations. Le Groupe n'a pas constaté de charge de dépréciation sur 2004 ou 2005.

Note 21. Dépréciation de l'actif courant et dotations aux provisions

En K€	31/12/05	31/12/04
Dépréciations des stocks	(2 240)	777
Dépréciations des actifs courants	2	(395)
Provisions pour risques	171	(181)
Total	(2 067)	201

Note 22. Engagements hors bilan et autres informations

Les engagements correspondant à la gestion des risques de change et de taux sont décrits dans la note 15 relative aux instruments financiers.

22.1. Engagements relatifs aux contrats de location-financement

En K€		31/12/05	31/12/04
Immobilier	Echéance ≤ 1an	223	210
	Entre 1 et 5 ans	680	675
	A plus de 5 ans	505	733
Total		1 408	1 618
Autres immobilisations	Echéance ≤ 1an	147	234
	Entre 1 et 5 ans	33	137
	A plus de 5 ans	0	0
Total		180	371

22.2. Engagements relatifs aux contrats de location simple non résiliables

En K€		31/12/05	31/12/04
Immobilier	Echéance ≤ 1an	1 256	1 115
	Entre 1 et 5 ans	3 441	3 649
	A plus de 5 ans	5 683	5 274
Total		10 380	10 038
Autres immobilisations	Echéance ≤ 1an	283	324
	Entre 1 et 5 ans	252	485
	A plus de 5 ans	0	0
Total		535	809

Note 23. Informations relatives aux parties liées

23.1. FRANCE TELECOM et ses filiales ("FT")

Depuis mai 2003, Monsieur LOMBARD est administrateur de RADIALL. Il a été nommé Président-Directeur Général de FT le 1^{er} mars 2005.

Dans le cadre de son activité courante et selon les conditions de marché, RADIALL a effectué des transactions d'un montant jugé non significatif avec FT.

23.2. HODIALL et SOCIETE D'INVESTISSEMENT RADIALL ("SIR")

La capital de RADIALL est détenu à hauteur de 38,6 % par HODIALL et à hauteur de 31,2 % par la SIR au 31 décembre 2005. Ces deux sociétés ont une influence notable sur le Groupe et constituent des entreprises liées à RADIALL.

Les transactions entre la société HODIALL et la société RADIALL SA sont régies par une convention de prestation de services. Cette convention prévoit que la société HODIALL s'engage envers RADIALL à lui fournir son assistance et ses conseils dans l'accomplissement des opérations suivantes : stratégie du Groupe, services financiers et fiscaux, gestion et communication financière, animation sociale, assistance juridique, secrétariat juridique, services administratifs et gestion des programmes d'assurance.

Le montant facturé par HODIALL à RADIALL sur 2005 et 2004 au titre de ces prestations s'élève respectivement à 631 K€ et 652 K€.

Au 31 décembre 2005 et au 31 décembre 2004, la dette de RADIALL vis-à-vis de HODIALL s'élève respectivement à 226 K€ et 237 K€. Il n'y a pas eu de transaction entre la SIR et RADIALL au titre des années 2005 et 2004.

23.3. D-LIGHTSYS

Début 2005, RADIALL est entré dans le capital de D-LIGHTSYS à hauteur de 40 %. Cette société est consolidée selon la méthode de la mise en équivalence et est donc une entreprise liée depuis le 1^{er} janvier 2005.

Il n'y a pas eu de transaction entre le Groupe et D-LIGHTSYS au titre de 2005.

23.4. Sommes versées aux membres du Comité des Directions Opérationnelles ("CDO")

Le montant des jetons de présence et indemnités payés aux membres du Conseil de Surveillance et du Directoire s'élève à 133 168 € pour l'exercice 2005 et à 102 959 € pour l'exercice 2004.

En 2004 et 2005, le total des avantages payés par le Groupe aux membres du CDO se détaille comme suit :

En K€	2004	2005
Salaires et autres avantages à court terme (y compris charges patronales)	1 317	1 465
Autres avantages à long terme	17	40
Indemnités de fin de contrat de travail	0	0
Paiement fondé sur des actions	14	12
Total	1 348	1 517
Effectif moyen	7,5	8

Note 24. Evénements postérieurs à la clôture

Le Groupe précise qu'aucun événement significatif postérieur à la clôture des comptes 2005 et intervenant avant la date du Conseil de Surveillance statuant sur ces derniers n'a eu lieu.

Note 25. Effets de la première application des IFRS sur les états financiers consolidés

Les comptes IFRS 2004 sont établis conformément aux dispositions de la norme IFRS 1 "Première application du référentiel IFRS" suivant les normes IFRS/IAS applicables au 1^{er} janvier 2005, telles qu'elles sont publiées au 31 décembre 2004. En particulier, les comptes IFRS 2004 sont établis conformément aux normes :

- IAS 39 "Instruments financiers : comptabilisation et évaluation", le Groupe n'étant concerné par aucune des dispositions rejetées dans leur forme actuelle par la Commission Européenne ;
- IFRS 2 "Paiement fondé sur des actions". Publiée par l'IASB le 19 février 2004, cette norme a été adoptée par la Commission Européenne le 7 février 2005.

Le Groupe a choisi d'appliquer les normes IAS 32 et IAS 39 à compter du 1^{er} janvier 2004.

25.1. Principe général de première application des IFRS

Le Groupe doit appliquer rétrospectivement sur toutes les périodes présentées et sur son bilan d'ouverture les principes comptables qui sont en vigueur à la date de clôture des premiers états financiers IFRS. En conséquence, le bilan d'ouverture IFRS au 1^{er} janvier 2004 intègre les principales divergences suivantes par rapport au bilan au 31 décembre 2003 présenté selon le règlement CRC 99-02 :

- élimination des actifs et passifs comptabilisés sous le précédent référentiel qui ne répondent pas aux définitions ou critères de comptabilisation des IFRS,
- comptabilisation et évaluation selon les IFRS de tous les actifs et passifs qui répondent aux définitions et critères de comptabilisation de ces normes, y compris ceux qui n'étaient pas comptabilisés sous le précédent référentiel,
- reclassement éventuel de certaines rubriques du bilan conformément aux IFRS.

L'incidence de ces ajustements est comptabilisée directement en contrepartie des capitaux propres d'ouverture.

Dans le cadre de la finalisation du recensement et de l'évaluation des impacts du passage aux normes IFRS au 1^{er} janvier 2004 et sur l'exercice 2004, il a été procédé à des ajustements complémentaires, non significatifs, à ceux qui avaient été présentés lors de la publication des comptes au 30 juin 2005. Les impacts définitifs sont présentés ci-après. Les principales modifications apportées sont décrites au paragraphe 25.6.

25.2. Options de première application retenues par le Groupe

IFRS 1 prévoit qu'un premier adoptant puisse déroger à certaines normes IFRS (essentiellement pour éviter une adoption rétroactive de certaines normes). Le Groupe a analysé les traitements possibles et a choisi d'opter pour les exemptions suivantes :

- les regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} janvier 2004 ne sont pas retraités,
- les écarts de conversion constitués au 1^{er} janvier 2004 ne sont plus reconnus en tant que composante distincte de la situation nette et ne seront pas repris ultérieurement en résultat lors de la sortie de l'entité étrangère.

Le Groupe n'a pas retenu les autres exemptions possibles selon IFRS 1. Notamment, le Groupe n'a pas utilisé l'option d'évaluation de certains actifs corporels et incorporels à la juste valeur dans le bilan d'ouverture.

25.3. Impact de la transition sur les états financiers consolidés

Réconciliation de la situation nette au 1^{er} janvier 2004

Une réconciliation des capitaux propres tels que publiés en normes françaises avec ceux incluant l'application des normes internationales à compter du 1^{er} janvier 2004 est présentée ci-dessous :

En K€	Note	Total	Part du Groupe	Minoritaires
Situation nette consolidée publiée		102 197	99 959	2 238
Immobilisations corporelles	25.41	18 393	18 030	363
Instruments financiers	25.42	(448)	(448)	
Actions propres	25.45	(862)	(862)	
Autres ajustements	25.45	118	120	(2)
Effet impôt des ajustements IAS ci-dessus	25.43	(6 334)	(6 291)	(43)
Impact de la transition		10 867	10 549	318
Situation nette consolidée IFRS		113 064	110 508	2 556

Des réconciliations des états consolidés publiés en normes françaises et des états consolidés en normes IFRS sont présentées ci-après pour :

- le compte de résultat de l'exercice 2004,
- le bilan à la date de transition aux normes IFRS, à savoir le 1^{er} janvier 2004,
- le bilan au 31 décembre 2004.

Réconciliation du compte de résultat au 31 décembre 2004

En K€	Publié normes françaises	Recl.	IAS 16	IAS 38	IAS 39	IAS 12	Autres	Retraité IFRS
Notes		25.46	25.41	25.44	25.42	25.43	25.45	
Chiffre d'affaires	163 099			84				163 183
Redevances licences			125					125
Autres produits exploitation	6 999	(6 999)						0
Autres produits de l'activité		1 097						1 097
Produits des activités ordinaires	170 098	(5 777)	0	84	0	0	0	164 405
Achats consommés	(52 293)	(192)		96				(52 389)
Variation des stocks d'en cours et de produits finis	(109)							(109)
Frais de personnel	(54 598)	(5 600)					(73)	(60 271)
Charges externes	(42 613)	6 472					517	(35 624)
Impôts et taxes	(4 173)							(4 173)
Autres produits & charges opérationnels		280	(444)		441			277
Dotations aux amortissements & provisions	(11 182)	11 182						0
Dotations aux amortissements		(7 594)	1 481	(96)			(369)	(6 578)
Dotations & reprises de provisions		50	(631)	782				201
Résultat opérationnel	5 130	(1 179)	406	866	441	0	75	5 739
Produits de trésorerie		367			(84)			283
Coût de l'endettement financier brut		(214)					(38)	(252)
Coût de l'endettement financier net	0	153	0	(84)	0	0	(38)	31
Résultat financier	(1 118)	1 118						0
Résultat exceptionnel	536	(536)						0
Amortissements des écarts d'acquisition	(782)	782						0
Autres produits et charges financiers		(75)					(98)	(173)
Charges d'impôt	116	(263)				(178)		(335)
Résultat net	3 882	0	406	782	441	(178)	(61)	5 262
Résultat des minoritaires	648		90	2		(17)	(2)	721
Résultat part du Groupe	3 234		316	780	441	(161)	(59)	4 541

Réconciliation du bilan au 1^{er} janvier 2004

En K€	Publié CRC 99-02	Recl.	IAS 16	IAS 38	IAS 39	IAS 12	Autres	Retraité IFRS
Notes		25.46	25.41	25.44	25.42	25.43	25.45	
Ecarts d'acquisition	3 611							3 611
Immobilisations incorporelles	682		754	890				2 326
Immobilisations corporelles	22 625	(792)	17 639				470	39 942
Immobilisations financières	1 213							1 213
Impôts différés actifs		2 536				(244)		2 292
Actifs non courants	28 131	1 744	18 393	890	0	(244)	470	49 384
Stocks	43 756			(890)				42 866
Créances clients	28 562							28 562
Autres créances	16 697	(11 125)			56			5 628
Impôts sur le résultat		8 589						8 589
Actions propres	862						(862)	0
Trésorerie et équivalents	18 766							18 766
Actifs courants	108 643	(2 536)	0	(890)	56	0	(862)	104 411
Total actif	136 774	(792)	18 393	0	56	(244)	(392)	153 795
Capital	3 381							3 381
Primes	11 211							11 211
Réserves consolidées et résultat	85 367		18 030		(448)	(6 291)	(742)	95 916
Ecarts de conversion								0
Intérêts minoritaires	2 238		363			(43)	(2)	2 556
Capitaux propres	102 197	0	18 393	0	(448)	(6 334)	(744)	113 064
Impôts différés passifs		205				6 090		6 295
Dettes financières LT	2 076	(231)					349	2 194
Provisions non courantes	4 225	(3 005)						1 220
Passifs non courants	6 301	(3 031)	0	0	0	6 090	349	9 709
Dettes financières CT		231						231
Dettes fournisseurs	15 563							15 563
Autres dettes	12 713	(1 221)			504		3	11 999
Provisions courantes		2 010						2 010
Impôts sur le résultat		1 219						1 219
Passifs courants	28 276	2 239	0	0	504	0	3	31 022
Total passif	136 774	(792)	18 393	0	56	(244)	(392)	153 795

Réconciliation du bilan au 31 décembre 2004

En K€	Publié CRC 99-02	Recl.	IAS 16	IAS 38	IAS 39	IAS 12	Autres	Retraité IFRS
Notes		25.46	25.41	25.44	25.42	25.43	25.45	
Ecarts d'acquisition	2 733			649				3 382
Immobilisations incorporelles	455		732	794				1 981
Immobilisations corporelles	19 701	(477)	17 846				577	37 647
Immobilisations financières	870							870
Impôts différés actifs		3 866				(1 601)		2 265
Actifs non courants	23 759	3 389	18 578	1 443	0	(1 601)	577	46 145
Stocks	41 675			(794)				40 881
Créances clients	29 563							29 563
Autres créances	16 832	(13 291)			46			3 587
Impôts sur le résultat		9 424						9 424
Actions propres	1 047						(1 047)	0
Trésorerie et équivalents	24 621							24 621
Actifs courants	113 738	(3 867)	0	(794)	46	0	(1 047)	108 076
Total actifs	137 497	(478)	18 578	649	46	(1 601)	(470)	154 221
Capital	3 381							3 381
Primes	11 211							11 211
Réserves consolidées	83 793		18 450	196	(448)	(6 392)	302	95 901
Ecarts de conversion			(606)	(329)		156	(1 059)	(1 838)
Résultat part du Groupe	3 234		316	780	440	(171)	(58)	4 541
Intérêts minoritaires	2 490		418	2		(55)	(3)	2 852
Capitaux propres	104 109	0	18 578	649	(8)	(6 462)	(818)	116 048
Impôts différés passifs		203				4 861		5 064
Dettes financières LT	1 990	(230)					343	2 103
Provisions non courantes	4 067	(2 796)						1 271
Passifs non courants	6 057	(2 823)	0	0	0	4 861	343	8 438
Dettes financières CT		230						230
Dettes fournisseurs	13 726							13 726
Autres dettes	13 605	(1 755)			54		5	11 909
Provisions courantes		2 115						2 115
Impôts sur le résultat		1 755						1 755
Passifs courants	27 331	2 345	0	0	54	0	5	29 735
Total passif	137 497	(478)	18 578	649	46	(1 601)	(470)	154 221

25.4. Différences entre les normes antérieurement suivies par le Groupe (normes françaises) et les normes internationales (IAS/IFRS)

Conformément aux dispositions IFRS, les retraitements liés au passage aux normes IFRS ont été établis de manière rétrospective. Les impacts au 1^{er} janvier 2004 ont été portés en diminution ou augmentation des réserves consolidées. Les exceptions à un retraitement rétrospectif sont signalées au paragraphe 25.2.

25.4.1. IAS 16 - Immobilisations corporelles

Le principal impact de l'application de la norme IAS 16 "Immobilisations corporelles" a été de retenir, rétrospectivement, au titre des durées d'amortissement des durées d'utilité au lieu de durées généralement admises. Ce changement a eu pour conséquence d'augmenter significativement la durée moyenne d'amortissement des actifs corporels et de certains actifs incorporels (logiciels).

En conséquence les réserves consolidées (avant prise en compte de l'impôt) et la valeur nette des immobilisations ont augmenté d'un montant de 18 393 K€ au 1^{er} janvier 2004.

En ce qui concerne le compte de résultat, les impacts sont les suivants :

- une diminution de la charge d'amortissements d'un montant de 1 481 K€ pour l'année 2004,
- une diminution des résultats sur cessions d'actifs (classés en "autres produits et charges opérationnels") de 444 K€ pour l'année 2004.

25.4.2. IAS 39 - Instruments financiers

L'application de la norme IAS 39 "Instruments financiers comptabilisation et évaluation", adoptée par le Groupe à compter du 1^{er} janvier 2004, a eu pour conséquence de comptabiliser en valeur de marché les instruments financiers que RADIALL utilise pour couvrir ses flux et opérations en devises. La Société a décidé de retenir le principe d'évaluation en juste valeur de l'intégralité des instruments de couverture en devises en constatant la variation de juste valeur entre deux périodes au compte de résultat, renonçant donc à bénéficier de la comptabilité de couverture.

L'impact de cette évaluation à la juste valeur des instruments de couverture de change a conduit le Groupe à minorer la situation nette au 1^{er} janvier 2004 de 448 K€.

L'impact sur le compte de résultat s'est traduit par un profit de 441 K€ au titre de l'année 2004.

25.4.3. IAS 12 - Effets d'impôt sur les ajustements IAS

Le Groupe a enregistré des impôts différés sur tous les ajustements IFRS ayant créé une différence temporaire entre la base comptable et la valeur taxable des actifs et passifs.

25.4.4. IAS 38 - Immobilisation incorporelles

La norme IAS 38 "Actifs incorporels" a impliqué trois types de retraitements :

- la suppression de l'amortissement des écarts d'acquisition, en effet les actifs à durée de vie indéterminée ne sont plus amortis mais font maintenant l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an. En application de l'option ouverte par IFRS 1 "Première adoption des normes internationales d'information financière" les regroupements d'entreprises antérieurs à la date de transition n'ont pas été retraités. Ceci revient donc à figer la valeur des écarts d'acquisition au 1^{er} janvier 2004. L'arrêt de l'amortissement des écarts d'acquisition a amélioré le résultat consolidé du Groupe de 782 K€ au 31 décembre 2004,
- l'application de la norme IAS 38 a entraîné la comptabilisation d'un actif incorporel d'un montant de 890 K€ au titre d'une contribution financière aux frais de développement réalisés en commun avec une autre société. Cet actif, précédemment enregistré en en-cours de prestations de services, est amorti au fur et à mesure des produits livrés. Ce reclassement est sans impact sur la situation nette consolidée du Groupe au 1^{er} janvier 2004,
- le troisième type de retraitement concerne les frais de développement qui sont désormais obligatoirement activés s'ils satisfont à certains critères (voir paragraphe 1.5.). L'analyse des principaux projets antérieurs à la date de transition n'a pas permis d'activer de frais de développement en raison, d'une part de l'insuffisance de précisions concernant les dates auxquelles les différentes étapes de qualification ont été atteintes et d'autre part, d'un suivi des coûts engagés non complètement fiabilisé. Au cours de l'exercice 2004, RADIALL a amélioré le suivi des projets de Recherche et Développement pour être en mesure d'appliquer la norme IAS 38 dès 2005.

25.4.5. Autres normes : IAS 32 - IFRS 2 - IAS 17

IAS 32 "Instruments financiers, informations à fournir et présentation"

RADIALL SA détient des actions propres à deux fins :

- couvrir des plans d'options d'achat d'actions accordés à des salariés, dirigeants ou mandataires sociaux de la Société,
- animer le cours de l'action. Un contrat passé avec un intermédiaire indépendant spécifie des cours minimum de vente et maximum d'achat. Les décisions d'achat ou de vente de ces actions sont de la responsabilité de l'intermédiaire sans aucune intervention de RADIALL.

Les normes comptables françaises autorisent la comptabilisation de ces actions à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition. Une provision est enregistrée en résultat pour les pertes latentes sur ces actions. Les variations de provisions sont enregistrées en charges ou produits financiers.

Selon les normes IFRS, les actions propres sont systématiquement comptabilisées à l'acquisition en diminution des fonds propres et les variations de valeur ne sont pas enregistrées. Lorsque ces actions propres sont cédées, la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur au jour de la cession est enregistrée en variation des capitaux propres.

Au 31 décembre 2003 et au 31 décembre 2004, le Groupe détenait des actions propres à son actif pour un montant net de respectivement 862 K€ et 1 047 K€. L'impact sur les capitaux propres du Groupe en normes IAS a donc été une diminution de 862 K€ au 31 décembre 2003 et de 1 047 K€ au 31 décembre 2004. La neutralisation des résultats de cession et des provisions pour dépréciation constatées en normes françaises sur ces actions propres a conduit la Société à minorer le résultat IAS de 98 K€ au 31 décembre 2004.

IFRS 2 "Païement sur base d'actions"

La norme impose de comptabiliser une charge de personnel égale à la juste valeur des services rendus par les employés en contrepartie des instruments de capitaux propres reçus. Dans le cas des plans d'option de souscription d'actions, le Groupe a chiffré la charge compensatoire à la date d'attribution en application du modèle de valorisation décrit au paragraphe 1.19.. L'incidence de cette norme est nulle sur les capitaux propres au 1^{er} janvier 2004 dans la mesure où cette charge de rémunération différée est comptabilisée en contrepartie d'une augmentation des réserves consolidées. La charge sur l'année 2004 est de 73 K€.

IAS 17 "Contrats de location"

RADIALL retraitait les contrats de crédit-bail et notamment un crédit-bail immobilier concernant l'usine de Château-Renault. L'analyse des contrats de locations du Groupe a permis de qualifier certains contrats comme contrat de location financement. Il s'agit principalement de matériels informatiques.

L'impact de ces retraitements est une augmentation de la situation nette d'ouverture de 122 K€ au 1^{er} janvier 2004. En contrepartie des actifs immobilisés ont été reconnus pour une valeur nette de 470 K€ et une dette financière pour 349 K€ dans le bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2004. Au 31 décembre 2004, l'impact de ce retraitement sur les actifs immobilisés est de 577 K€ et de 343 K€ au titre des dettes financières. L'impact de cette norme sur le compte de résultat (remplacement d'une charge de location par une charge d'amortissement et des frais financiers) est positif de 110 K€ pour l'ensemble de l'année.

25.4.6. Reclassements

Les principaux reclassements du bilan concernent la ventilation des postes d'actifs et passifs suivant la notion de courant/non courant. Un actif ou un passif étant considéré comme non courant si l'échéance de son dénouement est supérieure à 12 mois.

D'autre part les actifs et passifs d'impôts sont désormais en lecture directe dans le bilan et ventilés entre impôts différés et impôts exigibles.

En ce qui concerne le compte de résultat les principaux reclassements ont été les suivants :

- reclassement des reprises de provisions, transferts de charges et productions immobilisées dans les postes de charges concernées,
- reclassement des frais de personnel intérimaires de la rubrique "charges externes" à la rubrique "frais de personnel",
- ventilation du résultat financier dans les rubriques "autres produits et charges opérationnels" pour le résultat de change, "coût de l'endettement financier net" pour la charge d'intérêt financier sur les dettes financières, "produits de trésorerie" et "autres produits et charges financiers",
- reclassement du résultat exceptionnel vers les rubriques "autres produits et charges opérationnels" pour les résultats sur cession d'actif et les postes de charges concernées pour le reliquat.

25.5. Impact des retraitements IFRS sur le tableau de flux de trésorerie

La majorité des retraitements IFRS est sans impact sur les flux de trésorerie du Groupe (écritures enregistrant des variations de juste valeur sans contrepartie de trésorerie).

25.6. Modifications apportées sur le pro forma 2004 publié au 30 juin 2005

Ces modifications concernent la revue des durées d'utilité de certaines immobilisations corporelles.

L'impact de cette modification sur les postes du bilan et du compte de résultat est présenté ci-dessous : (un signe négatif correspond à une diminution de l'actif ou du passif ou une charge pour le compte de résultat).

En K€	01/01/04	31/12/04
Amortissement des immobilisations	- 1 027	- 983
Impôts différés actif	91	58
Total de l'impact sur l'actif	- 936	- 925
Réserves consolidées	- 654	- 653
Résultat		15
Total de l'impact dans la situation nette	- 654	- 638
Impôts différés passif	- 282	- 287
Total de l'impact sur le passif	- 936	- 925
Dotations aux amortissements		40
Impôts différés		- 25
Total de l'impact sur le résultat		15

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2005

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société RADIAL SA relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2005, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes. Ces comptes ont été préparés pour la première fois conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne. Ils comprennent à titre comparatif les données relatives à l'exercice 2004 retraitées selon les mêmes règles.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêt des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L 225-235, alinéa 2, du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme il est précisé dans la note 1.6. de l'annexe aux comptes consolidés, la Direction de RADIAL est conduite à formuler des hypothèses et à retenir des estimations qui affectent les montants figurant dans ses états financiers et les notes qui les accompagnent. Cette note précise également que les résultats réalisés peuvent diverger de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de situations différentes. Dans le cadre de notre audit au 31 décembre 2005, nous avons jugé que parmi les comptes qui sont sujets à des estimations significatives et susceptibles d'une justification de nos appréciations figurent les écarts d'acquisition, les immobilisations incorporelles, les stocks et en-cours et les impôts différés actifs.

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la Société pour l'évaluation des écarts d'acquisition, des immobilisations incorporelles, des stocks et en-cours et des impôts différés actifs telles que respectivement décrites dans les notes 1.8., 1.9., 1.13. et 1.14. de l'annexe aux comptes consolidés. Nos travaux ont consisté à apprécier le caractère raisonnable des données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces éléments et à revoir les calculs effectués par la Société. Comme décrit dans les notes 1.8., 1.9. et 4.3. de l'annexe aux comptes consolidés, votre Société procède à chaque clôture à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées. Nous avons également vérifié que ces notes donnent une information appropriée.

Dans le cadre de nos travaux d'appréciation, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces différentes estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérification spécifique

Par ailleurs, nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations relatives au Groupe, données dans le rapport de gestion. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à La Défense et Antony, le 13 avril 2006

Christian COMERMANN

MAZARS & GUERARD
Denis GRISON

Comptes sociaux

Bilan au 31 décembre 2005	p 70
Compte de résultat au 31 décembre 2005	p 72
Annexe sur les comptes sociaux	p 73
Note 1. Faits significatifs	p 73
Note 2. Principes comptables	p 73
Note 3. Autres informations	p 75
Note 4. Evolution des immobilisations corporelles	p 76
Note 5. Evolution des amortissements des immobilisations corporelles	p 76
Note 6. Evolution des immobilisations financières	p 76
Note 7. Evolution des stocks	p 77
Note 8. Créances clients et comptes rattachés	p 77
Note 9. Détail des autres créances	p 77
Note 10. Inventaire des valeurs mobilières de placement	p 77
Note 11. Evolution des capitaux propres	p 77
Note 12. Structure de l'actionariat	p 78
Note 13. Provisions pour risques et charges	p 78
Note 14. Echancier des dettes	p 79
Note 15. Eléments concernant les entreprises liées	p 79
Note 16. Engagements hors bilan	p 79
Note 17. Chiffre d'affaires	p 80
Note 18. Autres achats et charges externes	p 80
Note 19. Frais de personnel, effectifs et participation des salariés	p 80
Note 20. Rémunérations des mandataires sociaux	p 81
Note 21. Reprise sur amortissements, provisions et transferts de charges	p 81
Note 22. Résultat financier	p 81
Note 23. Résultat exceptionnel	p 81
Note 24. Impôt société	p 81
Note 25. Eléments susceptibles d'alléger ou d'accroître la dette future d'impôt de RADIALL	p 82
Note 26. Recherche et Développement	p 82

Bilan au 31 décembre 2005

Actif en K€	31/12/04	31/12/05		
		Bruts	Amt & Prv	Nets
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles	240	4 291	3 085	1 206
Frais de recherche et développement		344		344
Brevets licences	39	497	354	143
Logiciels	201	3 380	2 662	718
Fonds commercial		70	69	1
Immobilisations corporelles	12 024	78 604	52 398	26 206
Terrains	444	444		444
Constructions	4 214	13 789	9 457	4 332
Installations techniques	5 584	57 702	39 352	18 350
Autres immobilisations	989	4 818	3 589	1 229
Immobilisations en cours	615	1 506		1 506
Avances et acomptes	178	345		345
Immobilisations financières	24 959	27 292	531	26 761
Participations	24 844	27 174	531	26 643
Autres titres immobilisés	6	6		6
Autres immobilisations financières	109	112		112
Total actif immobilisé	37 223	110 187	56 014	54 173
Actif circulant				
Stocks et en-cours	29 670	40 190	13 704	26 486
Matières premières et approvisionnements	17 868	25 923	11 009	14 914
En-cours de biens et services	3 356	3 472		3 472
Produits intermédiaires et finis	8 446	10 795	2 695	8 100
Créances clients et rattachés	27 531	25 219	2	25 217
Autres actifs	11 695	36 073	0	36 073
Avances et acomptes sur commande	37	84		84
Autres créances	9 870	35 413		35 413
Charges constatées d'avance	585	532		532
Ecart de conversion actif	1 203	44		44
Trésorerie	13 391	8 583		8 583
Actions propres	6 144	568		568
Autres valeurs				
Disponibilités	7 247	8 015		8 015
Total actif circulant	82 287	110 065	13 706	96 359
Total actif	119 510	220 252	69 720	150 532

Passif en K€	31/12/04	31/12/05
Capitaux propres		
Capital	3 381	3 381
Prime d'émission, fusion, apport	21 179	21 179
Réserve légale	338	338
Réserves statutaires et contractuelles	65 179	58 603
Réserves réglementées	4 164	
Report à nouveau	(10 007)	
Résultat de l'exercice	370	15 055
Subvention d'investissement		
Provisions réglementées	2 269	16 088
Total capitaux propres	86 873	114 644
Provisions		
Pour risques	3 145	528
Pour charges	1 271	1 681
Total provisions	4 416	2 209
Dettes		
Dettes financières	6 642	7 349
Emprunts et dettes établissements de crédit	152	4 795
Emprunts et dettes financières	6 490	2 554
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 639	16 461
Autres dettes	7 940	9 869
Avances et acomptes sur commandes	26	615
Dettes fiscales et sociales	7 217	7 887
Dettes immobilisations et comptes rattachés	381	376
Autres dettes	74	746
Ecart conversion passif	242	245
Total dettes	28 221	33 679
Total passif	119 510	150 532

Compte de résultat au 31 décembre 2005

En K€	2004	2005
Produits d'exploitation		
Ventes de production	115 479	113 078
Ventes de services	735	2 024
Montant du chiffre d'affaires	116 214	115 102
Production stockée	967	(321)
Production immobilisée	167	504
Subventions d'exploitation		229
Reprises de provisions, amortissements, transfert de charges	1 578	4 883
Autres produits	654	713
Total produits d'exploitation	119 580	121 110
Charges d'exploitation		
Achats matières et approvisionnements	41 670	40 321
Variation de stocks	2 275	4 560
Autres achats et charges externes	29 377	26 658
Impôts et taxes	3 414	3 565
Salaires	26 564	27 878
Charges sociales	10 796	11 851
Dotations :		
- aux amortissements immobilisations	5 770	6 561
- aux provisions actifs circulants	1 504	2
- aux provisions risques charges	169	670
Autres charges	322	622
Total charges d'exploitation	121 861	122 688
Résultat d'exploitation	(2 281)	(1 578)
Produits financiers		
Produits financiers	2 989	13 791
Différences positives de change	1 010	4 015
Total produits financiers	3 999	17 806
Charges financières		
Charges financières	1 578	486
Différences négatives de change	1 943	2 990
Total des charges financières	3 521	3 476
Résultat financier	478	14 330
Résultat courant avant impôts	(1 803)	12 752
Produits exceptionnels	4 793	5 548
Charges exceptionnelles	2 883	3 319
Résultat exceptionnel	1 910	2 229
Impôts sur les bénéfices	(263)	(74)
Résultat net	370	15 055

Annexe sur les comptes sociaux

Note 1. Faits significatifs

En 2005, le redressement des comptes de RADIALL se poursuit. L'année 2005 présente néanmoins un chiffre d'affaires en légère baisse par rapport à 2004. Le résultat d'exploitation demeure négatif. Le résultat financier est par contre en forte hausse, principalement dû aux dividendes reçus des filiales.

Les comptes 2005 prennent en compte les règlements CRC 2002-10 et CRC 2004-06, applicables au 1^{er} janvier 2005. L'impact à l'ouverture se traduit par une diminution des amortissements cumulés d'un montant de 13 835 K€ en contrepartie de la constatation d'amortissements dérogatoires pour un montant identique (voir note 3.1. "Changement de méthodes").

Note 2. Principes comptables

Les comptes sociaux de la société RADIALL sont établis suivant les prescriptions du Plan Comptable Général 1999, homologué par l'arrêté du 22 juin 1999. Les règles et méthodes comptables appliquées sont conformes aux nouveaux règlements comptables à appliquer à compter du 1^{er} janvier 2005. Les effets au 1^{er} janvier 2005 du règlement CRC 2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs et du règlement CRC 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs sont présentés au paragraphe 3.1. "changements de méthodes".

2.1. Principes et méthodes d'évaluation

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Pour les immobilisations qui le justifient, elles sont enregistrées à leur valeur d'apport à la date d'entrée.

2.2. Dépenses de Recherche et Développement

Les frais d'étude et de recherche ne sont pas immobilisables. A compter de l'exercice 2005 (cf. paragraphe 3.1. "changements de méthodes"), les coûts de développement sont comptabilisés en immobilisations lorsque l'Entreprise peut notamment démontrer :

- son intention, sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme,
- qu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'Entreprise,
- et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les coûts de développement sont amortis en fonction des quantités de produits livrés sur la base des contrats initiaux.

Les autres frais de développement et d'étude sont enregistrés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

2.3. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont amorties de façon linéaire sur des durées d'utilité comprises entre 1 an et 5 ans.

2.4. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire, sur la base des durées d'utilité (cf. paragraphe 3.1. "changements de méthodes").

Les amortissements ont été recalculés suite à ces nouvelles durées d'utilité et la différence entre les durées d'usage et les durées d'utilité est inscrite dans les comptes d'amortissement dérogatoire. L'impact de ces nouvelles durées d'amortissement induit une diminution globale du montant des amortissements antérieurs au 1^{er} janvier 2005 de 13 835 K€.

Les immobilisations ont été au cours de l'année 2005 amorties selon la méthode des amortissements par composants, et selon un seuil de signification défini par les opérationnels. Il n'a pas été retenu de valeurs résiduelles.

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement sur la durée estimée de leur utilisation :

- Constructions 20 ans
- Installations techniques, matériels et outillages 3 à 20 ans
- Matériels informatiques 3 à 4 ans
- Autres immobilisations corporelles 3 à 15 ans

2.5. Titres de participation

Les titres de participation sont valorisés au coût d'acquisition. Si cette valeur est supérieure à la valeur d'usage, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence. La valeur d'usage est la quote-part de capitaux propres que les titres représentent, le cas échéant, corrigée pour tenir compte des perspectives de développement et des résultats.

2.6. Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation. Le coût des stocks est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré. Il incorpore, sur la base d'un niveau d'activité normal, les charges directes et indirectes de production. Les coûts d'emprunt ne sont pas inclus dans le coût des stocks.

Les dépréciations de stocks sont établies le plus souvent en raison de l'obsolescence des produits concernés ou sur la base de leur perspective d'écoulement.

2.7. Créances et dettes

Les créances et dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale, et sont revalorisées au taux de clôture. Les créances sont dépréciées par voie de provision en cas de risque de non recouvrement. La Société a recours à l'assurance-crédit pour limiter les impayés.

2.8. Valeurs mobilières de placement, titres auto-détenus et trésorerie nette

Les valeurs de placement et disponibilités nettes sont évaluées au plus bas de leur coût d'acquisition, et de leur valeur de marché.

Les actions auto-détenues sont destinées à l'animation du cours de bourse. La valeur de marché de ces actions est basée sur la moyenne des cours de bourse du dernier mois.

La trésorerie nette est constituée des titres auto-détenus, des VMP nettes de provisions et des disponibilités, déduction faite des découverts et lignes à court terme.

2.9. Provisions pour risques et charges

2.9.1. Provisions pour indemnités de départ à la retraite

Les indemnités pour fin de carrière dues aux salariés français, évaluées à partir d'une simulation actuarielle, sont prises en charge dans les comptes de l'Entreprise. La gestion de ces engagements est partiellement confiée à une compagnie d'assurance, le complément étant enregistré en provision pour risques et charges.

2.9.2. Autres provisions pour risques et charges

Ces provisions sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements survenus ou en-cours rendent probables.

2.10. Instruments financiers

Le Groupe utilise des couvertures d'assurance ou des instruments financiers pour gérer et réduire ou limiter son exposition aux risques de variation des cours de change et de taux d'intérêt le cas échéant ; les pertes et profits liés à ces opérations sont comptabilisés en opérations financières.

Note 3. Autres informations

3.1. Changements de méthodes.

Les comptes 2005 ont été arrêtés dans le strict respect des méthodes passées, sauf en ce qui concerne les deux points suivants :

- les règlements CRC 2002-10 et CRC 2004-06 portant sur les amortissements et l'évaluation des actifs dans l'Entreprise sont entrés en application à compter du 1^{er} janvier 2005. Désormais les immobilisations sont amorties sur les durées d'utilité propres à chaque entreprise et non plus selon les durées d'usage généralement admises. Les amortissements selon ces nouvelles règles ont été calculés de manière rétrospective. Ce changement a eu pour conséquence d'augmenter significativement la durée moyenne d'amortissement des actifs corporels et de certains actifs incorporels (logiciels). L'impact à l'ouverture se traduit par une diminution des amortissements cumulés d'un montant de 13 835 K€ (cf. "Détail par nature d'immobilisation impactée" au paragraphe 5.) en contrepartie de la constatation d'amortissements dérogatoires pour un montant identique.
- Les frais de développement, répondant aux critères retenus par les règlements comptables, ont été activés pour la première fois en 2005. L'analyse des principaux projets antérieurs à 2005 n'a pas permis d'activer de frais de développement en raison, d'une part de l'insuffisance de précisions concernant les dates auxquelles les différentes étapes de qualification ont été atteintes et d'autre part, d'un suivi des coûts engagés non complètement fiabilisé. Au cours de l'exercice 2005, RADIALL a amélioré le suivi des projets de Recherche et Développement pour être en mesure d'activer les frais de développement en 2005 (cf. paragraphe 26.). Les frais de développement seront amortis en fonction des quantités livrées.

3.2. Evolution des titres de participation

Au cours de l'exercice 2005, RADIALL a porté sa participation dans la filiale RADIALL NIHON à 100 %.

3.3. Evénements postérieurs à la clôture

RADIALL SA précise qu'aucun événement significatif postérieur à la clôture des comptes 2005 et intervenant avant la date du Conseil de Surveillance statuant sur ces derniers n'a eu lieu.

Note 4. Evolution des immobilisations corporelles

En K€	31/12/04	Acquisitions	Transferts	Cessions	31/12/05
Terrains	444				444
Constructions	13 499	328		(38)	13 789
Immobilisations techniques	56 900	2 915	104	(2 217)	57 702
Autres immobilisations	5 148	371	(4)	(697)	4 818
Immobilisations en cours	615	1 224	(333)	0	1 506
Avances et acomptes	178	345		(178)	345
Total	76 784	5 183	(233)	(3 130)	78 604

Note 5. Evolution des amortissements des immobilisations corporelles

En K€	31/12/04	Impact de l'application du règlement CRC 2002-10 (cf. paragraphe 3.1.)		Eléments année 2005		31/12/05
		Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution	
Constructions	9 285		(983)	1 193	(38)	9 457
Immobilisations techniques	51 316		(12 620)	2 857	(2 201)	39 352
Autres immobilisations	4 159		(232)	1 755	(2 093)	3 589
Total	64 760		(13 835)	5 805	(4 332)	52 398

En 2005, les durées d'utilités ont remplacé les durées d'usage pour l'évaluation des amortissements. Le recalcul rétrospectif des amortissements a conduit à constater une diminution d'un montant de 13 835 K€ des amortissements pratiqués antérieurement en contrepartie d'une augmentation des amortissements dérogatoires. Si le règlement 2002-10 du CRC avait été appliqué en 2004, les amortissements cumulés au 31 décembre 2004 auraient été de 50 925 K€.

Note 6. Evolution des immobilisations financières

En K€	31/12/04	Augmentation	Diminution	31/12/05
Titres de participation	26 893	281		27 174
Autres titres	6			6
Autres immobilisations financières	109	3		112
Total brut	27 008	284		27 292
Provisions pour dépréciation des titres de participations	(2 049)		1 518	(531)
Total	24 959	284	1 518	26 761

L'augmentation des titres de participation est liée au rachat des intérêts minoritaires de la filiale au Japon.

Note 7. Evolution des stocks

En K€	31/12/04	31/12/05	Variation
Matières premières et approvisionnements	30 482	25 923	(4 559)
En-cours de biens et services	3 356	3 472	116
Produits intermédiaires et finis	11 233	10 795	(438)
Total des valeurs brutes	45 071	40 190	(4 881)
Provisions matières premières et approvisionnements	12 614	11 009	(1 605)
Provisions produits finis	2 787	2 695	(92)
Total des provisions	15 401	13 704	(1 697)
Total des valeurs nettes	29 670	26 486	(3 184)
% de provisions	34,2	34,1	

Note 8. Créances clients et comptes rattachés

Ce poste correspond au montant des créances clients et effets reçus. Les effets s'élèvent à 2 024 K€. Les échéances de ces postes sont inférieures à 1 an.

Note 9. Détail des autres créances

en K€	31/12/04			31/12/05		
	- 1 an	+ 1 an	Total	- 1 an	+ 1 an	Total
Carry back		7 125	7 125		7 125	7 125
Impôt Société	761	415	1 176	50	682	732
Autres créances sur l'Etat	1 307		1 307	2 729		2 729
Comptes courants filiales				24 828		24 828
Compte de régularisations diverses	2 087		2 087	659		659
TOTAL	4 155	7 540	11 695	28 266	7 807	36 073

La créance d'impôt Société à plus d'un an correspond au crédit d'impôt recherche encaissable dans un délai de 3 ans et à diverses retenues à la source et IFA qui sont imputables sur les impôts futurs.

Note 10. Inventaire des valeurs mobilières de placement

Placement en SICAV de Trésorerie	268 818 €
Actions propres selon le contrat d'animation	298 739 €, soit 4 508 titres

Note 11. Evolution des capitaux propres

	En K€
Capitaux propres au 31/12/04	86 873
Variation des provisions réglementées (cf. note 3.1.)	13 819
Dividendes	(1 103)
Résultat 2005	15 055
Capitaux propres au 31/12/05	114 644

Le capital social de la Société n'a pas été modifié au cours de l'exercice 2005. Il s'élève à 3 381 268 € pour 2 217 960 actions sans valeur nominale.

Au 31 décembre 2005, les plans d'options de souscription en cours sont les suivants :

	Nombre d'actions
Ouvertes au 01/01/05	14 200
Ouvertes dans l'année	4 200
Exercées dans l'année	
Devenues caduques	500
Ouvertes au 31/12/05	17 900

Note 12. Structure de l'actionnariat

	31/12/05		31/12/04	
	% actions	% droit de vote	% actions	% droit de vote
Société d'investissement RADIALL*	27,2	31,2	27,0	31,6
HODIALL*	33,6	38,6	33,4	39,5
Pierre GATTAZ	11,8	13,8	12,0	14,0
Public et divers**	27,4	16,4	27,6	14,9

* Holding regroupant les intérêts des familles GATTAZ dans RADIALL.

** Les actions détenues directement ou indirectement par le personnel représentent moins de 0,2 % du total.

Les actions nominatives détenues par le même titulaire depuis plus de 4 ans, bénéficient du droit de vote double.

Au 31 décembre 2005, RADIALL détenait, au titre du contrat d'animation et d'option d'achat, 4 508 actions soit 0,20 % du capital.

Note 13. Provisions pour risques et charges

13.1. Evolution des provisions

En K€	31/12/04	Augmentations	Reprises	Devenue sans objet	31/12/05
Amortissements dérogatoires	2 269	16 691	(2 872)		16 088
Risques de change	1 203	44	(1 203)		44
Risques techniques et commerciaux	708	181	(495)	(165)	229
Risques divers	1 234	112	(875)	(216)	255
Total provisions pour risques	3 145	337	(2 573)	(381)	528
Indemnités de fin de carrière	1 271	410			1 681
Total provisions pour charges	1 271	410			1 681

13.2. Indemnités de départ à la retraite

Hypothèses	2 004	2 005
1) Age de départ à la retraite	63	63
2) Taux d'évolution des salaires	2,8 %	2,8 %
3) Taux d'inflation	2 %	2 %
4) Taux de rendement du fonds collectif	4,5 %	4,5 %
5) Turn-over	3 %	3 %
Engagement total en K€	2 760	3 085
Engagements confiés à une compagnie d'assurance	1 489	1 406
Engagements passés en provisions pour risques et charges	1 271	1 681
6) Table de mortalité	TV88/90	TV88/90
7) Modalité de départ	100 % à l'initiative du salarié	100 % à l'initiative du salarié

Note 14. Echancier des dettes

en K€	31/12/04			31/12/05		
	- 1 an	+ 1 an	Total	- 1 an	+ 1 an	Total
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	152		152	4 198		4 198
Dettes financières diverses		534	534		597	597
Comptes courants Groupe	5 956		5 956	2 554		2 554
Effets à payer	1 947		1 947	2 748		2 748
Fournisseurs	12 073		12 073	14 088		14 088
Avances et acomptes	26		26	615		615
Impôts Société				159		159
Dettes fiscales et sociales	7 219		7 219	7 727		7 727
Autres	316		316	993		993
Total	27 687	534	28 221	33 082	597	33 679

Note 15. Eléments concernant les entreprises liées

En K€	31/12/04	31/12/05
Participations (montant bruts)	26 893	27 174
Créances clients et comptes rattachés	14 493	12 574
Autres créances et comptes courants débiteurs	15	24 518
Emprunts et dettes financières diverses (comptes courants créditeurs)	(5 719)	(2 802)
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	(2 870)	(2 239)
Autres dettes		(615)

Note 16. Engagements hors bilan

L'Entreprise, dans le cadre de sa politique de couverture contre l'exposition aux risques de change a mis en place les opérations suivantes au 31 décembre 2005 :

- achat de call USD pour 3 000 K€,
- vente de put USD pour 3 000 K€,

- mise en place de termes désactivant pour 10 500 K€,
- les échéances de ces couvertures sont inférieures à 1 an,
- la valeur de marché de ces contrats au 31 décembre 2005 est évaluée à - 257 K€.

L'Entreprise, dans le cadre de sa politique de couverture contre l'exposition aux risques de taux et afin de couvrir les échéances du crédit-bail (cf. ci-dessous) a mis en place l'opération suivante :

- échange de conditions d'intérêts pour un montant nominal qui s'amortit de manière similaire à l'emprunt couvert jusqu'au 1^{er} janvier 2012. RADIAL paye Euribor 12 mois avec un plafond de 3 % et encaisse EURIBOR 3 mois.

Une subvention de 100 K€ a été accordée par RADIAL SA à la société RVC en 2002. Celle-ci doit être remboursée en cas de "retour à meilleure fortune" dans un délai de 5 ans.

Engagements de crédit-bail

En K€	- 1 an	De 1 à 5 ans	+ de 5 ans	31/12/05
Crédit-bail immobilier ⁽¹⁾	145	651	228	1 024

(1) Concerne l'établissement de Château-Renault (37).

Note 17. Chiffre d'affaires

En K€	2004	2005
France	34 931	32 006
Avec les entreprises liées		53
Autres	34 931	31 953
International	81 283	83 096
Avec les entreprises liées	56 515	59 221
Autres	24 768	23 875
Total	116 214	115 102

Note 18. Autres achats et charges externes

En 2005, ce poste s'élève à 26 658 K€, soit une diminution de 2 719 K€ par rapport à 2004. Cette baisse s'explique notamment par un recours moins important à l'intérim en 2005 (- 27 %) et par la réduction des coûts de sous-traitance (- 13 %).

L'évolution des autres charges incluses dans ce poste est relativement stable.

Note 19. Frais de personnel, effectifs et participation des salariés

Les effectifs moyens de 2005 (992 personnes) sont stables par rapport à l'année 2004. Il en est de même pour la masse salariale qui n'enregistre pratiquement pas d'évolution.

L'effectif au 31 décembre a évolué comme suit :

	31/12/04	31/12/05
Employés/ouvriers	555	552
Techniciens/agents maîtrise	236	223
Cadres et direction générale	209	216
Total	1 000	991

Il n'y a pas cette année de participation des salariés aux fruits de l'expansion.

Note 20. Rémunérations des mandataires sociaux

En €	Fonction	Rémunérations nettes ⁽¹⁾⁽²⁾	Jetons de présence ⁽²⁾
Monsieur Yvon GATTAZ	Président du Conseil de Surveillance	98 088	3 333
Monsieur Didier LOMBARD	Membre du Conseil de Surveillance	-	5 001
Monsieur Robert PAPIN	Membre du Conseil de Surveillance	-	3 333
Monsieur Pierre GATTAZ	Président du Directoire	-	-
Monsieur P. Michel CHURG	Membre du Directoire	-	-
Monsieur André HERNANDEZ	Membre du Directoire	-	3 333

(1) Avantages en nature compris.

(2) Versés par RADIALL SA.

Note 21. Reprise sur amortissements, provisions et transferts de charges

Ce poste correspond à des reprises de provisions pour dépréciation de comptes clients (11 K€), des reprises de provisions sur immobilisations corporelles (359 K€), des reprises de provisions pour risques et charges, des transferts de charges (2 121 K€) et des reprises de provisions pour dépréciation de stocks devenus obsolètes (1 696 K€).

Note 22. Résultat financier

Le résultat financier est principalement constitué des dividendes encaissés des filiales pour 10 089 K€ et de reprise de provisions sur risques financiers pour 1 517 k€. Globalement l'Entreprise a constaté un résultat positif de change net de 1 025 K€.

Note 23. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est principalement constitué d'une reprise de provision réglementée de 2 872 K€ concernant les amortissements dérogatoires et de reprises de provisions pour les risques et charges divers.

Note 24. Impôt société

L'Entreprise a enregistré cette année un crédit d'impôt recherche d'un montant de 172 K€. L'Entreprise dispose d'un crédit d'impôt non activé de 6 607 K€ au titre de ses reports déficitaires.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

En K€	Avant impôts	Après impôts
Résultat courant	12 752	12 593
Résultat exceptionnel	2 229	2 462
Impôts sur les bénéfices	74	
Résultat	15 055	15 055

Note 25. Eléments susceptibles d'alléger ou d'accroître la dette future d'impôt

En K€	31/12/04	Augmentation	Diminution	31/12/05
Provisions réglementées et charges à réintégrer ultérieurement				
Amortissements dérogatoires ⁽¹⁾	2 269	16 690	(2 872)	16 088
Subventions d'investissements				
Base impôts futurs	2 269	16 690	(2 872)	16 088
Charges non déductibles fiscalement dans l'année				
Provisions et charges non déduites temporairement	4 413	746	(2 954)	2 205
ORGANIC	186	186	(186)	186
Participation	0	0	0	0
Base impôts payés d'avance	4 599	932	(3 140)	2 391
Economie fiscale future (sur la base d'un impôt à 33,83 %)	800			(4 634)

(1) La principale cause d'augmentation a pour origine la première application du règlement 2002-10 du CRC.

Note 26. Recherche et Développement

Les frais de développement activés pour la première fois en 2005 s'élèvent à 344 K€. Les frais de développement concernent 2 projets pour des clients de l'aéronautique. Les livraisons doivent débuter en 2006. L'amortissement est prévu en fonction des quantités produites.

Le montant des frais de Recherche et Développement pris en charge en 2005 s'élève à 10 864 K€.

Tableau des filiales et des participations

au 31 décembre 2005

En K€	Capital ⁽¹⁾	Réserve Report à nouveau ⁽¹⁾	% Capital détenu	Valeur comptable titres		CA HT exercice 2005 ⁽¹⁾	Résultat net 2005 ⁽¹⁾	Dividendes encaissés par RADIALL SA ⁽¹⁾
				Brut	Net			
France								
RADIALL VENTURE CAPITAL	1 000	1	80,00	876	653	0	(227)	
Etranger								
RADIALL GmbH (ALLEMAGNE)	486	272	100,00	229	229	14 903	1 526	777
RADIALL ELETTRONICA Srl (ITALIE)	257	3 635	100,00	596	596	7 979	850	1 500
RADIALL B.V. (PAYS-BAS)	16	2	100,00	11	11	3 409	485	2 257
RADIALL A.B. (SUEDE)	33	20	100,00	47	47	627	186	273
RADIALL AMERICA (U.S.A.)	11 380	0	100,00	13 527	13 527	0	(393)	0
RADIALL ASIA (HONG KONG)	28	380	55,00	18	18	3 961	697	323
RADIALL DO BRASIL (BRESIL)	123	(165)	99,37	683	376	194	43	0
RADIALL Ltd (UK)	3 169	0	100,00	4 521	4 521	8 783	1 486	3 976
RADIALL PROTECTRON Ltd (INDE)	337	937	51,00	274	274	2 041	127	0
NIHON RADIALL KK (JAPON)	179	22	100,00	397	397	1 791	413	0
SHANGHAI RADIALL (CHINE)	5 444	(2 071)	71,00	5 994	5 994	23 414	2864	982
RADIALL INTERNATIONAL Ltd (HONG KONG)	1	53	100,00	1	1	5 455	815	0

(1) Pour les filiales étrangères, les montants en devises locales ont été convertis au taux de clôture pour les éléments relevant du bilan (capital et réserves) et au taux moyen pour ceux relevant du compte de résultat.

Principales devises utilisées

	Taux de clôture €	Taux moyen €
Dollar	1,1797	1,2448
Dollar Hong Kong	9,1474	9,6825
Livre sterling	0,6853	0,6839
Couronne suédoise	9,3885	9,2801
Roupie indienne	53,5503	54,9028
Yen	138,9181	136,8738
Yuan	9,5204	10,2044
Réal	2,7416	3,0375

Résultats financiers de la Société au cours des cinq derniers exercices

En €	2001	2002	2003	2004	2005
Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	3 381 268	3 381 268	3 381 268	3 381 268	3 381 268
b) Nombre d'actions émises	2 217 960	2 217 960	2 217 960	2 217 960	2 217 960
Résultat global des opérations effectives					
a) CA hors taxes	131 112 266	92 767 685	97 310 065	116 214 433	115 101 908
b) Bénéfice avant impôt, participation, amortissement et provision	15 028 546	(835 764)	(3 259 617)	5 453 708	12 482 087
c) Impôts sur les bénéfices	(2 624 570)	(4 942 410)	(281 010)	(262 508)	(74 543)
d) Bénéfice après impôt avant participation, amortissement et provision	17 653 116	4 106 646	(2 978 607)	5 716 216	12 556 630
e) Résultat net	(614 137)	(8 563 838)	(3 639 765)	369 674	15 055 727
f) Montant des bénéfices distribués	0	0	0	1 102 862	2 040 523*
Résultat réduit à une seule action					
a) Résultat après impôt avant amortissement et provision	7,96	1,85	(1,34)	2,46	5,66
b) Résultat net	(0,28)	(3,86)	(1,64)	2,28	6,79
c) Dividende versé par action				0,50	0,92 *
Personnel					
a) Salariés (effectif moyen)	1 246	1 106	989	1 000	992
b) Masse salariale	31 422 668	30 116 915	26 781 434	26 564 225	27 878 431
c) Sommes versées en avantages sociaux	12 018 893	11 258 980	10 404 080	10 512 092	11 452 814

* Sous réserve d'approbation par l'Assemblée Générale Ordinaire arrêtant les comptes de l'exercice 2005.

Rapport général des Commissaires aux Comptes

Exercice clos le 31 décembre 2005

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2005, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société RADIALL SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants, exposés dans la note 3.1. de l'annexe ("Modifications ou changements de méthodes corporelles"), concernant les changements de méthodes comptables résultant de la première application, à compter du 1^{er} janvier 2005, des Règlements du Comité de la Réglementation Comptable n°2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs et n°2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la Société pour l'évaluation des titres de participation et des stocks et en-cours telles que décrites respectivement dans les notes 2.5. et 2.6. de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier le caractère raisonnable des données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces éléments et à revoir les calculs effectués par la Société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à La Défense et Antony, le 13 avril 2006

Christian COMERMANN

MAZARS & GUERARD
Denis GRISON

Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2005

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Convention autorisée au cours de l'exercice

En application de l'article L 225-88 du Code de Commerce nous avons été avisés des conventions qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil de Surveillance.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 117 du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Lors de sa délibération du 18 février 2005, votre Conseil de Surveillance a autorisé une convention de prestations de services entre votre Société et la société RADIAL SYSTEMS SA.

Votre Société s'engage envers RADIAL SYSTEMS SA à lui fournir son assistance et ses conseils dans l'accomplissement des opérations suivantes : services financiers et fiscaux, assistance juridique, secrétariat juridique, mise à disposition d'un ingénieur projet et support logistique.

Cette convention est conclue pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction.

La rémunération versée à votre Société au titre de ces prestations s'élève à 53 222 € pour l'année 2005.

Mandataire concerné : Monsieur Pierre GATTAZ

Convention approuvée au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du décret du 23 mars 1967, nous avons été informés que l'exécution de la convention suivante, approuvée au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

La société HODIAL fournit à RADIAL SA son assistance et ses conseils dans l'accomplissement des opérations suivantes : stratégie du Groupe, services financiers et fiscaux, gestion et communication financière, animation sociale, assistance juridique, secrétariat juridique, services administratifs et gestion des programmes d'assurance. La rémunération versée par votre Société au titre de ces prestations s'élève à 631 000 € pour l'année 2005.

Fait à La Défense et Antony, le 13 avril 2006

Christian COMERMANN

MAZARS & GUERARD
Denis GRISON

Rapport spécial du Directoire sur les options de souscriptions d'actions

Conformément aux dispositions de l'article L 225-184 du Code de Commerce visant l'attribution d'options de souscriptions au bénéfice des salariés et dirigeants, nous vous informons que, durant l'exercice 2005, le Directoire a accordé des options de souscriptions d'actions dans les conditions suivantes :

I. Options de souscriptions d'actions consenties à des mandataires sociaux

Bénéficiaires	P. Michel CHURG et André HERNANDEZ
Qualité	Membres du Directoire
Nombre d'options consenties	600 chacun
Date à laquelle ces options ont été consenties	27 septembre 2005
Fin de validité de ces options	26 septembre 2009
Prix unitaire de l'option de souscription	57 €

II. Options de souscriptions d'actions consenties aux salariés non mandataires sociaux

Bénéficiaires	5 personnes
Qualité	cadre
Nombres d'options consenties	600 chacun
Date à laquelle ces options ont été consenties	27 septembre 2005
Fin de validité de ces options	26 septembre 2009
Prix unitaire de l'option de souscription	57 €

Rapport spécial du Directoire sur les opérations sur titres des dirigeants

Conformément aux dispositions de l'article L 621-18-2 du Code Monétaire et Financier sur les titres de sociétés et de l'article 222-14 du règlement de l'Autorité des Marchés Financiers, nous vous informons qu'au cours de l'année 2005, les opérations des dirigeants sur les titres de la Société sont les suivantes :

Nom	Date de l'opération	Nature de l'opération	Prix moyen	Prix total
Pierre GATTAZ	Juin 2005	Cession de 3 600 actions	57,00 €	205 200 €
Pierre GATTAZ	Novembre 2005	Cession de 500 actions	67,50 €	33 750 €
Pierre GATTAZ	Décembre 2005	Cession de 1 600 actions	65,15 €	104 247 €

Aucune acquisition de titre n'a eu lieu au cours de l'année 2005.

Projet de résolutions

pour l'Assemblée Générale Mixte du 16 mai 2006

I – Résolutions relevant de la compétence d'une Assemblée Générale Ordinaire

Première résolution - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et majorité requises pour les Assemblées Ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Directoire et du rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes sociaux annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2005 tels qu'ils ont été établis et présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Deuxième résolution - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et majorité requises pour les Assemblées Ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Directoire, du rapport du Président du Conseil de Surveillance et du rapport des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes consolidés annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2005 tels qu'ils ont été établis et présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Troisième résolution - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et majorité requises pour les Assemblées Ordinaires, donne aux membres du Directoire et du Conseil de Surveillance, quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et majorité requises pour les Assemblées Ordinaires, donne également quitus aux Commissaires aux Comptes pour l'exécution de leur mission de vérification et de contrôle au cours du même exercice.

Quatrième résolution - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et majorité requises pour les Assemblées Ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées par l'article L 225-86 du Code de Commerce, prend acte de ce rapport et approuve les opérations qui en font l'objet.

Cinquième résolution - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et majorité requises pour les Assemblées Ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport du Directoire sur les options de souscriptions d'actions pour un total de 4 200 actions à émettre consenties en date du 27 septembre 2005 usant des pouvoirs conférés par l'Assemblée Générale mixte des actionnaires du 17 mai 2001, prend acte de ce rapport et approuve les opérations qui en font l'objet.

Sixième résolution - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et majorité requises pour les Assemblées Ordinaires, nomme Monsieur Guillaume POTEL en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant en remplacement de Monsieur Yves ROBIN pour la durée restant à courir du mandat de ce dernier soit jusqu'à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2008.

Septième résolution - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Ordinaires, constatant que des mandats de membres du Conseil de Surveillance viennent à expiration ce jour, renouvelle, pour une durée de six années qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011, le mandat de Monsieur Yvon GATTAZ.

Monsieur Yvon GATTAZ a fait savoir qu'il acceptait le renouvellement de son mandat et qu'il n'exerçait toujours aucune fonction et n'était frappé d'aucune mesure susceptible de lui en interdire l'exercice.

Huitième résolution - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Ordinaires, constatant que des mandats de membres du Conseil de Surveillance viennent à expiration ce jour, renouvelle, pour une durée de six années qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale ordinaire des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011, le mandat de Monsieur Bruno GATTAZ.

Monsieur Bruno GATTAZ a fait savoir qu'il acceptait le renouvellement de son mandat et qu'il n'exerçait toujours aucune fonction et n'était frappé d'aucune mesure susceptible de lui en interdire l'exercice.

Neuvième résolution - L'Assemblée Générale, compte tenu de la décision de Madame Geneviève GATTAZ de ne pas voir renouveler son mandat, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Ordinaires, décide de nommer Mademoiselle Roselyne GATTAZ en qualité de membre du Conseil de Surveillance, pour une durée de six années qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Mademoiselle Roselyne GATTAZ, a fait savoir qu'elle acceptait le mandat et qu'elle n'exerçait aucune fonction et n'était frappée d'aucune mesure susceptible de lui en interdire l'exercice.

Dixième résolution - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et majorité requises pour les Assemblées Ordinaires, décide d'affecter le résultat de l'exercice 2005 comme suit :

Bénéfice de l'exercice 2005	15 055 725,80 €
Report à nouveau débiteur	0 €
	15 055 725,80 €
Soit un montant de	15 055 725,80 €

Affecté comme suit :

Distribution de dividendes	2 040 523,20 €
Réserve générale ⁽¹⁾	12 000 000,00 €
Report à nouveau après affectation du résultat	1 015 202,60 €

Le montant de la réserve générale devient :

58 603 388,07 + 12 000 000,00 =	70 603 388,07 €
---------------------------------	-----------------

Onzième résolution - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et majorité requises pour les Assemblées Ordinaires, décide de distribuer un dividende de 0,92 € (quatre-vingt douze centimes d'euro) par action, soit un montant de 2 040 523,20 € (deux millions quarante mille cinq cent vingt trois euros et vingt centimes), le nombre d'actions existantes étant de 2 217 960 (deux millions deux cent dix sept mille neuf cent soixante).

Ce dividende est prélevé sur le poste report à nouveau qui s'élève à 15 055 725,80 € après affectation du résultat et passe à 1 015 202,60 € après la distribution des dividendes et affectation à la réserve générale.

(1) Sous réserve de l'imputation en réserve générale des dividendes des actions qui seraient détenues par la Société au moment du paiement.

Les dividendes seront mis en paiement le 1^{er} juin 2006.

L'Assemblée Générale rappelle qu'au titre des exercices 2002 et 2003, aucun dividende n'a été versé et qu'au titre de l'année 2004, un dividende d'un montant de 0,50 € (cinquante centimes d'euros) par action a été versé au 1^{er} juin 2005.

Douzième résolution - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et majorité requises pour les Assemblées Ordinaires, autorise le Directoire, conformément à l'article L 225-209 du Code de Commerce, à procéder à d'éventuels achats d'actions RADIALL, dans la limite de 3 % du capital social y compris en intégralité sous forme de blocs de titres, aux fins :

- d'animation du cours de bourse par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement intervenant dans le cadre d'un contrat de liquidité, conforme à la charte de déontologie de l'AFEI reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Le prix maximum d'achat par action ne devra pas excéder 120 €. Le prix de revente minimum par action sera de 50 €. Le montant maximum des fonds que la Société pourra consacrer au programme de rachat d'actions est de 11 089 800 €.

Cette autorisation d'achat est donnée pour une durée maximum de 18 mois à compter de la présente Assemblée Générale. Elle annule et remplace, pour la partie non utilisée, l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 mai 2005.

En vue d'assurer l'exécution de la présente autorisation, tous pouvoirs sont conférés au Directoire qui pourra déléguer lesdits pouvoirs pour passer tout ordre de bourse, conclure tout accord, effectuer toutes déclarations, remplir toutes formalités et d'une manière générale faire le nécessaire.

Treizième résolution - L'Assemblée Générale prend acte des opérations effectuées par les dirigeants sur les titres de la Société.

Quatorzième résolution - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et majorité requises pour les Assemblées Ordinaires, décide d'allouer aux membres du Conseil de Surveillance, en rémunération de leur activité, à titre de jetons de présence, une somme annuelle globale de 18 000 € (dix huit mille) pour l'exercice 2005.

La répartition de cette somme globale entre ses membres incombe au Conseil de Surveillance lui-même.

Quinzième résolution - Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original ou d'une copie du procès-verbal de la présente Assemblée pour effectuer les dépôts et publications prévus par la loi.

II – Résolutions relevant de la compétence d'une Assemblée Générale Extraordinaire

Première résolution - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et majorité requises pour les Assemblées Extraordinaires, connaissance prise de la loi du 26 juillet 2005 pour la confiance et la modernisation de l'économie concernant les règles en matière de quorum des Assemblées et les engagements pris au bénéfice d'un membre du Directoire ou d'un salarié nommé aux fonctions de membres du Directoire et correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de ces fonctions ou postérieurement à celles-ci, décide de modifier les articles 19, 22 et 23 des statuts dont la rédaction sera désormais la suivante :

"Article 19 – Convention entre la Société et un membre du Directoire ou du Conseil de Surveillance.

Toute convention entre la Société et l'un des membres du Directoire ou du Conseil de Surveillance, soit directement, soit indirectement, soit par personne interposée, doit être soumise à l'autorisation préalable du Conseil de Surveillance.

Sont également soumises à autorisation préalable les conventions intervenant entre la Société :

- et une entreprise, si l'un des membres du Directoire ou du Conseil de Surveillance de la Société est propriétaire, associé indéfiniment Responsable, Gérant, Administrateur, Directeur Général ou membre du Directoire ou du Conseil de Surveillance de l'Entreprise,

- et l'un de ses actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 %,
- et la Société contrôlant une société actionnaire disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 %.

Sont également soumis à autorisation préalable les engagements pris au bénéfice d'un membre du Directoire ou d'un salarié nommé aux fonctions de membres du Directoire et correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de ces fonctions ou postérieurement à celles-ci.

Les dispositions qui précèdent ne sont pas applicables aux conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales dont la liste doit néanmoins être communiquée au Conseil de Surveillance et aux Commissaires aux Comptes. N'ont cependant pas à être communiquées les conventions qui, en raison de leur objet ou de leurs implications financières, ne sont significatives pour aucune des parties.

Le membre du Directoire ou du Conseil intéressé est tenu d'informer le Conseil dès qu'il a connaissance d'une convention soumise à autorisation. Il ne peut prendre part au vote sur l'autorisation sollicitée. Ces conventions sont autorisées dans les conditions prévues par la loi."

"Article 22 – Dispositions particulières aux Assemblées Générales Ordinaires.

L'Assemblée Générale Ordinaire se compose de tous les actionnaires quel que soit le nombre de leurs actions, pourvu qu'elles aient été libérées des versements exigibles.

Pour délibérer valablement, l'Assemblée doit être composée d'un nombre d'actionnaires représentant le cinquième au moins des actions ayant le droit de vote.

Si cette condition n'est pas remplie, l'Assemblée Générale est convoquée de nouveau selon les formes prescrites à l'article 22. Dans cette seconde réunion, les délibérations prises sur le même ordre du jour que la précédente réunion sont valables quel que soit le nombre d'actions représentées.

Les délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire sont prises à la majorité des voix des actionnaires présents ou représentés.

L'Assemblée Générale Ordinaire peut prendre toutes les décisions autres que celles ayant pour effet de modifier directement ou indirectement les statuts.

Elle est réunie au moins une fois par an, dans les six mois de clôture de l'exercice social, pour statuer sur les comptes annuels, sauf prolongation de ce délai par ordonnance du Président du Tribunal de Commerce statuant sur requête du Directoire."

"Article 23 - Dispositions particulières aux Assemblées Générales Extraordinaires.

L'Assemblée Générale Extraordinaire est seule habilitée à modifier les statuts dans toutes leurs dispositions. Elle ne peut toutefois augmenter les engagements des actionnaires sous réserve des opérations résultant d'un regroupement d'actions régulièrement effectué.

L'Assemblée Générale Extraordinaire se compose de tous les actionnaires quel que soit le nombre de leurs actions, pourvu qu'elles aient été libérées des versements exigibles. Pour délibérer valablement, l'Assemblée doit être composée d'un nombre d'actionnaires représentant le quart au moins des actions ayant le droit de vote.

Si cette condition n'est pas remplie, l'Assemblée Générale Extraordinaire est convoquée de nouveau selon les formes légales en reproduisant l'ordre du jour et en indiquant la date et le résultat de la précédente Assemblée ; elle délibère valablement si elle est composée d'un nombre d'actionnaires représentant le cinquième des actions ayant le droit de vote. A défaut de ce dernier quorum, la deuxième Assemblée peut être prorogée à une date postérieure de deux mois au plus à celle à laquelle elle avait été convoquée.

Les délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire sont prises à la majorité des deux tiers des voix des actionnaires présents ou représentés.

L'Assemblée Générale Extraordinaire peut statuer aux conditions de quorum et de majorité prévues pour les Assemblées Générales Ordinaires lorsque l'augmentation de capital a lieu par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission.

Dans les Assemblées Générales Extraordinaires à forme constitutive, c'est-à-dire celles appelées à délibérer sur l'approbation d'un apport en nature ou l'octroi d'un avantage particulier, l'apporteur ou le bénéficiaire dont les actions sont privées du droit de vote, n'a voix délibérative, ni pour lui-même, ni comme mandataire et chacun des autres actionnaires dispose d'un nombre de voix égal à celui des actions qu'il possède sans que ce nombre puisse excéder dix. Le mandataire d'un actionnaire dispose des voix de son mandant dans les mêmes conditions et la même limite."

Deuxième résolution - Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original ou d'une copie du procès-verbal de la présente Assemblée pour effectuer les dépôts et publications prévus par la loi.

Conformément aux articles 128 et 130 du décret du 23 mars 1967, et sous réserve des conditions fixées par les textes, les actionnaires peuvent, dans le délai de 10 jours à compter de la présente publication, demander l'inscription de projets de résolutions à l'ordre du jour de l'Assemblée.

Le droit d'assister, ou de se faire représenter à cette Assemblée, ainsi que de voter par correspondance, est subordonné :

- pour l'actionnaire nominatif, à l'inscription de ses actions dans les comptes de la Société au moins 5 jours avant la date de l'Assemblée,
- pour l'actionnaire au porteur, au dépôt du siège social au moins 5 jours avant la date de l'Assemblée, d'un certificat délivré par l'établissement financier, la société de bourse ou tout autre intermédiaire habilité teneur du compte de l'actionnaire, constatant l'indisponibilité, jusqu'à la date de l'Assemblée, de ses actions inscrites en compte.

A défaut d'assister personnellement à cette Assemblée, tout actionnaire justifiant de cette qualité peut choisir entre l'une des trois formules suivantes :

- donner procuration à son conjoint ou à un autre actionnaire,
- adresser une procuration à la Société, sans indication de mandataire,
- voter par correspondance.

Un formulaire de vote par correspondance ou par procuration sera adressé à tout actionnaire qui en fera la demande. Celle-ci devra être faite par lettre recommandée avec accusé de réception et être reçue au siège social au plus tard 6 jours avant la date de réunion. Les bulletins de vote devront être retournés au siège social et seront pris en compte dès lors qu'ils sont parvenus à la Société au plus tard 3 jours avant la date de réunion de l'Assemblée.

Sous réserve qu'aucune modification ne soit apportée à l'ordre du jour susvisé, à la suite de demandes d'inscription de projets de résolutions présentées par les actionnaires, le présent avis de réunion vaut convocation régulièrement adressée aux actionnaires, au regard des modalités et délais prévus par la loi.

Organes sociaux

Conseil de Surveillance

Yvon GATTAZ⁽¹⁾	Président du Conseil de Surveillance
Bruno GATTAZ⁽¹⁾	Vice-Président
Geneviève GATTAZ⁽²⁾	
Didier LOMBARD	
Robert PAPIN	

Directoire

Pierre GATTAZ	Président du Directoire
P. Michel CHURG	Directeur Général Adjoint
André HERNANDEZ	Directeur de Division (ANTENNES & CORDONS)
Dominique BUTTIN⁽³⁾	Directeur de Division (MULTI SIGNAL INTERCONNECT)

Comité de Direction

Pierre GATTAZ	Président du Directoire
P. Michel CHURG	Directeur Général Adjoint
Denis BLEY	Directeur Financier
Dominique BUTTIN	Directeur de Division (MULTI SIGNAL INTERCONNECT)
André HARTMANN	Directeur de Division (COAX)
André HERNANDEZ	Directeur de Division (ANTENNES & CORDONS)
Michel MOLLES	Directeur Commercial
Jean-Pierre WILSCH	Directeur des Relations Humaines

Commissaires aux Comptes

MAZARS & GUERARD Le Vinci - 4, allée de l'Arche 92075 Paris La Défense Cedex	Christian COMERMAN 8, allée du Ruisseau 92160 Antony
---	---

Suppléants Yves ROBIN⁽⁴⁾	Francis BASTIEN
---	------------------------

Personne responsable de l'information
Denis BLEY **Tél. 01 49 35 35 35**
denis.bley@radiall.com

(1) Proposition de renouvellement à l'A.G.M. du 16 mai 2006

(2) Proposition de nomination de Roselyne GATTAZ à l'A.G.M. du 16 mai 2006

(3) Nomination par le Conseil de Surveillance du 24 mars 2006

(4) Proposition de nomination de Guillaume PÔTEL à l'A.G.M. du 16 mai 2006



RADIALL SA
101, rue Philibert Hoffmann
93116 Rosny-sous-Bois
France
Tél. + 33 1 49 35 35 35 - Fax + 33 1 48 54 63 63
www.radiall.com